

RAPPORT ANNUEL 2018



Depuis plus de 70 ans,
nous permettons
aux personnes âgées
de vieillir le plus
sereinement possible,
dans l'échange et
le partage, à reprendre
goût à la vie et faire partie
du monde qui les entoure.

VIVRE TOUT SIMPLEMENT

**PETITS FRÈRES
DES PAUVRES**

Non à l'isolement de nos aînés



Coordination générale et réalisation :
Direction de la communication
(Sébastien Gautret, Clémence de Monpezat)

Rédaction : Audrey Achekian, Christine Bodenes,
Sébastien Gautret, Virginie Herail, Clémence de Monpezat,
Isabelle Sénécal, Emmanuelle Soublin

Suivi de la fabrication : Elodie Metthez

Maquette : Sub Design

Impression : Graph 2000
Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement

Les informations données dans le rapport annuel
portent sur l'Association les Petits Frères des Pauvres et
l'association de gestion des établissements
des Petits Frères des Pauvres – PFP-AGE

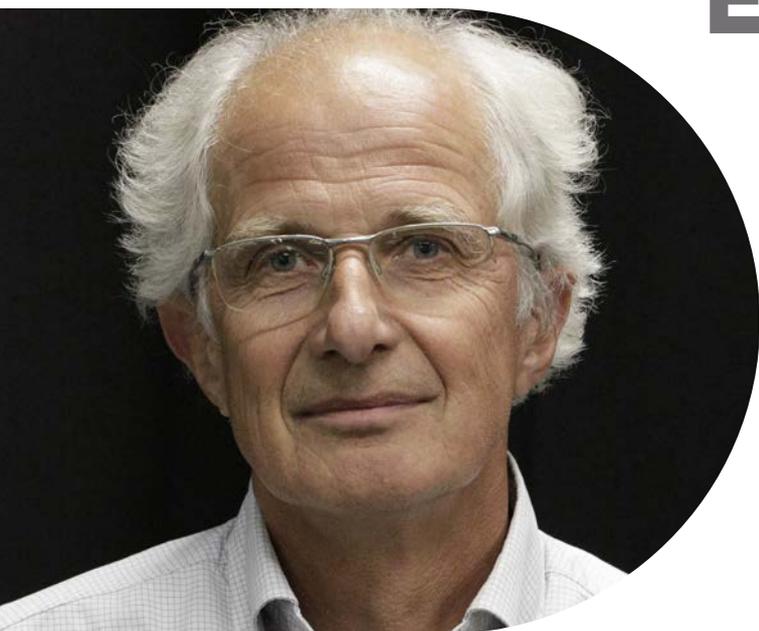
SOMMAIRE

ÉDITO ALAIN VILLEZ, PRÉSIDENT	●	4
FAITS MARQUANTS	●	6
ENTRETIEN ARMELLE DE GUIBERT, DÉLÉGUÉE GÉNÉRALE	●	10
LES PETITS FRÈRES DES PAUVRES	●	12
NOS ACTIONS	●	34
PARTENARIATS	●	54

ÉDITO

ALAIN VILLEZ

PRÉSIDENT
DES PETITS FRÈRES DES PAUVRES



Cette année aura permis aux Petits Frères des Pauvres d'accroître leur dynamisme dans la continuité de leur projet associatif, leurs valeurs et leurs orientations stratégiques.

De grands pas ont été franchis ces derniers mois pour que les personnes accompagnées participent aux débats et s'expriment. Grâce à une implication forte des bénévoles et des salariés, ce mouvement engagé depuis 2017 a permis, depuis, l'expression de chacun dans de nombreux temps forts de notre vie associative.

« *Tout ce que vous faites pour moi mais sans moi, vous le faites contre moi* ». Cette citation attribuée tant à Gandhi qu'à Nelson Mandela nous invite à revisiter toutes nos pratiques d'accompagnement. Elle nous contraint à poser, comme préalable à la relation, le recueil de la parole, des attentes, voire des désirs de la personne accompagnée. Cette thématique a été au cœur de la première journée nationale des résidents de nos maisons. Une grande première là aussi, mais avec une portée symbolique très forte puisque l'assemblée était composée majoritairement de personnes accompagnées. Nous avons donc pu au cours de l'année, à travers des multiples manifestations, explorer tous les visages de la participation : partage des tâches de la vie quotidienne ou pendant les séjours de vacances ; invitation à exprimer ses besoins, ses envies en particulier pour son accompagnement ; participation à la vie associative dans les réunions d'équipe, lors des conférences de région ou encore dans les rencontres régionales.

Nous avons pu cette année enregistrer les bienfaits de cette orientation. Un cap supplémentaire a été franchi en fin d'année avec la conférence de presse de lancement du recueil de la parole de personnes résidant en EHPAD et accompagnées par les Petits Frères des Pauvres. Pas moins de 100 personnes ont pu témoigner de leurs conditions de vie et formuler leurs propositions d'amélioration. Un très grand moment qui a permis à l'Association d'occuper une place très originale dans la concertation sur le projet de loi Grand Age et Autonomie.

Mais attention à ne pas oublier que le droit à l'expression et la participation se doit d'être ouvert à toutes les personnes : quels que soient leur niveau d'autonomie et leurs facultés cognitives. Sur cette question éminemment éthique, notre imagination et notre audace se doivent d'être au pouvoir. Il nous faudra poursuivre cet élan et faire encore mieux en érigeant la prise en compte de la parole des personnes accompagnées comme levier d'amélioration de la qualité de notre accompagnement.

Si la place des personnes que nous accompagnons, au cœur de nos valeurs, fut un pilier de notre mobilisation durant toute cette année, nous sommes restés également tournés vers l'enjeu du déploiement de notre projet associatif en poursuivant sans relâche la mise en œuvre des plans d'action régionaux. En tirant le bilan intermédiaire des plans adoptés par nos 12 Fraternités régionales, nous constatons une nouvelle fois cette année l'augmentation significative du nombre d'équipes de bénévoles

et du nombre de personnes accompagnées. Si ces chiffres paraissent modestes au regard de l'immensité des besoins, ils attestent néanmoins de l'engagement de tous les bénévoles et salariés qui les soutiennent. Ils témoignent de toute évidence de leur énergie, leur volonté et leur mobilisation déterminante dans la lutte contre l'isolement de nos aînés. Ce progrès est particulièrement encourageant et souligne la vigueur de notre projet associatif et le dynamisme de ses acteurs.

2018 fut aussi l'année de l'aboutissement d'un chantier d'envergure : la refonte de notre identité qui n'avait connu son pareil depuis 1966, date de création de notre précédent logo. Avec l'adoption d'un nouveau logo, d'une nouvelle signature et une identité visuelle renouvelée, destinés à moderniser leur image, les Petits Frères des Pauvres affirment leur volonté de développer leur attractivité.

Forts de ce travail sur la manière dont nous souhaitons nous présenter vis-à-vis de ceux qui ne nous connaissent pas, nous sommes mieux outillés pour accueillir de nouveaux signalements de personnes âgées, motiver de nouveaux bénévoles à nous rejoindre, donner envie à plus de bienfaiteurs de soutenir notre action et enfin sensibiliser l'opinion publique aux conditions de vie des personnes âgées. Nous espérons ainsi faire rayonner notre combat auprès du plus grand nombre.

Les défis sont nombreux. Il nous faut notamment consolider notre collecte de fonds dans un contexte défavorable lié à la suppression de l'ISF et à l'accroissement des charges des retraités et aux craintes liées au prélèvement à la source. Même si les résultats de notre collecte se maintiennent, nous recevons de nombreux témoignages de donateurs fidèles qui regrettent de ne pouvoir contribuer à la hauteur de ce qu'ils avaient l'habitude de donner jusque-là, en raison de la baisse de leurs revenus et l'augmentation constante de leurs charges. Je remercie ici au nom des Petits Frères des Pauvres et des personnes accompagnées cette indéfectible fidélité de nos donateurs qui nous oblige à utiliser avec la plus grande attention les fonds qui nous sont confiés.

Notre autre défi repose sur l'enjeu que représente le projet de loi grand âge et autonomie portée par Agnès Buzyn, ministre de la santé et des solidarités. Après la déception suscitée par le nouveau plan pauvreté du gouvernement centré sur les plus jeunes en oubliant les plus âgés, il nous fallait réagir. Conformément à notre troisième mission sociale « Témoigner-Alerter », nous nous sommes investis dans la grande concertation lancée par la ministre en octobre avec la responsabilité de faire aboutir l'aspiration massive exprimée par les personnes de plus de 60 ans interrogées à l'occasion de la publication de notre étude annuelle, réalisée par l'Institut CSA. Vivre chez soi le plus longtemps possible¹ plutôt qu'en EHPAD, tel est le souhait massivement exprimé par 84% des personnes interrogées. Face à cette revendication, les politiques publiques demeurent beaucoup trop timides alors que les modèles de financement des services d'aide à domicile et des établissements d'hébergement se révèlent à bout de souffle.

Souhaitons que la réforme annoncée de ces financements par la création d'un cinquième risque de protection sociale se concrétise par la mise en œuvre d'une vraie politique de soutien à domicile de nos aînés les plus vulnérables et d'adaptation des solutions d'hébergement, notamment par la promotion de solutions d'habitat alternatives à l'hébergement en EHPAD. Réponse au printemps prochain.

Je terminerais mon propos en me référant, au lendemain de son 70^{ème} anniversaire, à la déclaration universelle des droits de l'homme. Cette belle Utopie proclamée en 1948 a été définie comme un projet de politique globale faisant de la dignité de l'être humain l'alpha et l'oméga de tout projet de société et de gouvernement. Nous voilà au cœur des valeurs des Petits Frères des Pauvres fondées sur la reconnaissance de la valeur unique et irremplaçable de tout être humain, quel que soit son origine, son genre, sa religion, son âge et sa situation sociale. Une déclaration qui aurait dans le contexte d'aujourd'hui sans doute quelques difficultés à être adoptée unanimement par l'ONU. Il nous appartient, pour paraphraser Victor Hugo, de faire de cette utopie la réalité de demain.

1. Source enquête CSA/ les Petits Frères des Pauvres « Isolement des personnes âgées » Octobre 2017



FAITS

MARQUANTS

JANVIER

Théâtre forum sur la maladie d'Alzheimer

Première des quatorze représentations dans les Fraternités régionales pour sensibiliser sur la maladie autour d'une pièce interactive avec le public : « Vous avez dit maladie d'Alzheimer... Comme c'est étrange ».



Célébration des 60 ans d'action des équipes marseillaises

Des événements organisés tout au long de l'année par la Fraternité régionale Méditerranée.



Un « ministère de la solitude » au Royaume-Uni

Les Petits Frères des Pauvres saluent la création de ce nouveau ministère lancé à l'initiative du gouvernement de Theresa May.

FÉVRIER

AG2R La Mondiale soutient la formation des bénévoles

La commission sociale Languedoc-Roussillon du groupe AG2R La Mondiale, a accordé aux équipes de bénévoles du Languedoc* (Gard et Hérault), une subvention de 20 000€ pour l'accès à la formation de 250 d'entre eux et pour participer à l'achat de paniers solidaires/colis de Noël pour 180 personnes accompagnées « dans la région ».

MARS

Exposition en hommage à Lucien Coutaud au Musée Villa Montbello

à Trouville en Normandie, un artiste peintre bienfaiteur des Petits Frères des Pauvres.

Soutien à la mobilisation des EHPAD

Les Petits Frères des Pauvres prennent position en faveur des mouvements de grève des salariés d'EHPAD réclamant de meilleures conditions de travail pour le personnel et de meilleures conditions de vie pour les personnes âgées.

Remise du chèque de 108 566€ par notre partenaire Innocent

Cette treizième édition de l'opération « Mets ton bonnet » a battu tous les records avec 542 831 petits bonnets tricotés partout à en France et à l'étranger.



AVRIL

Vote de la nouvelle identité visuelle par le Conseil d'administration (logo et territoire de communication).

**PETITS FRÈRES
DES PAUVRES**

Non à l'isolement de nos aînés



Audition au Comité Consultatif National d'Éthique - CCNE dans le cadre des États généraux de la bioéthique

Les Petits Frères des Pauvres ont pu apporter leur expertise spécifique sur l'accompagnement des personnes malades et en fin de vie.

Remise du 1^{er} appel à projets de la Fondation des Petits Frères des Pauvres consacré cette année au lien intergénérationnel.

MAI

« Combattre la solitude et l'isolement en 2040 », thématique du Congrès de la Fédération internationale des Petits Frères des Pauvres qui a réuni ses 10 pays membres (Etats-Unis, Canada, Mexique, Pologne, Roumanie, Allemagne, Espagne, Suisse, Irlande et France) et 2 associations partenaires : « Bras dessus Bras dessous » de Belgique et l'association « Pope » d'Inde du Sud.



JUIN

Lancement de la réflexion « Repères sur la qualité de l'accompagnement »

Première table ronde engagée lors de l'Assemblée générale, avant une plus grande concertation auprès de l'ensemble des Fraternités régionales.

Première rencontre des responsables d'équipe de bénévoles à Paris

JUILLET

Coupe du monde de football

Les Petits Frères des Pauvres se mobilisent pour permettre aux personnes accompagnées de célébrer cet événement et regarder les matchs avec des bénévoles.



AOÛT

Activation du plan canicule dans les équipes et sensibilisation de l'opinion à travers les médias

SEPTEMBRE

Étude CSA/Petits Frères des Pauvres sur l'exclusion numérique de personnes âgées

14 recommandations pour permettre à nos aînés de ne pas rester au bord du chemin numérique.

Le Centre de Rencontre des Générations - CRG, fusionne avec l'association de gestion des établissements des Petits Frères des Pauvres - PFP-AGE, lors d'une AG extraordinaire

OCTOBRE

1^{er} octobre : les fleurs de la fraternité

Une opération de sensibilisation sur la situation des personnes âgées pendant laquelle les équipes de bénévoles ont distribué plus de 80 000 fleurs, soutenues par des partenaires: Lulu dans ma rue, UNCCAS et Monoprix. Natasha St-Pier, nouvelle ambassadrice des Petits Frères des Pauvres, s'est elle aussi jointe aux équipes de Paris pour relayer notre message auprès du grand public.



Sortie du titre « Nous sommes » de Natasha St-Pier

Une partie des bénéfices de cette chanson a été reversée aux Petits Frères des Pauvres.

Grande vente de Lille les 26 et 27 octobre

143 000 € ont été récoltés durant cette grande vente d'objets donnés ou légués aux Petits Frères des Pauvres.

Les premières journées nationales AMFV - Accompagnement des Malades en Fin de Vie

L'ensemble des équipes de bénévoles et de salariés s'est réuni pour partager, échanger et réfléchir sur la thématique : « Accompagner jusqu'au bout, facile à dire ? »

Les rencontres d'automne

Un temps d'échanges et de réflexion interne portant cette année sur les « Repères sur la qualité de l'accompagnement ».

NOVEMBRE

Inauguration de la maison de vacances Le-Prieuré-St-Pierre situé à Vertou (44)

Travaux de rénovation et d'agrandissement, mise aux normes de sécurité et d'accessibilité, c'est une maison désormais labellisée « Tourisme et Handicap ».



Édition du livre de marque

Un outil interne pour présenter les fondamentaux de la nouvelle identité visuelle des Petits Frères des Pauvres et soutenir les équipes dans la mise en œuvre d'actions de communication.

DÉCEMBRE

« Paris en compagnie »

Un nouveau dispositif innovant financé par la Mairie de Paris, regroupe une communauté de citoyens qui se mobilisent pour favoriser la mobilité des aînés parisiens et lutter contre leur isolement. Un projet porté par l'association de gestion des établissements des Petits Frères des Pauvres, Lulu dans ma rue et une Maison des aînés.

Paroles de résidents en EHPAD

Conférence de presse sur les enjeux du vieillissement, dans le cadre de la grande concertation nationale « Grand âge et Autonomie ». Des personnes âgées résidant en EHPAD ont pu témoigner de leur situation.



ENTRETIEN



ARMELLE DE GUIBERT

DÉLÉGUÉE GÉNÉRALE
DES PETITS FRÈRES DES PAUVRES

Le développement est un des enjeux forts des orientations stratégiques des Petits Frères des Pauvres. A mi-chemin du plan triennal, quel bilan pouvez-vous tirer ?

L'Association s'était fixée des objectifs ambitieux issus des plans d'action régionaux adoptés par le Conseil d'administration. Ambitieux en termes de nombre de personnes accompagnées et de bénévoles, ces objectifs sont aujourd'hui même dépassés, ce qui me réjouit. Si ces chiffres bruts illustrent le dynamisme de notre association, le maillage territorial, quant à lui, est disparate selon les Fraternités régionales avec des modèles de développement différents. Nous observons la persistance de « zones blanches » où nos équipes ne sont pas encore présentes. Un constat qui nous conduit à nous interroger sur la manière de les couvrir et de penser les coopérations territoriales, notamment avec Monalisa, pour exercer pleinement notre responsabilité de lutte contre l'isolement sur l'ensemble du territoire.

Le développement, c'est aussi s'adapter, innover et proposer d'autres modalités de réponses à l'isolement de nos aînés. Dans cet esprit, nous avons retravaillé la stratégie de notre plateforme téléphonique *Solitud'Ecoute* et développé l'accompagnement par téléphone ; clarifié les fondamentaux de notre réseau de proximité *Voisin-Age*, et

aussi participé à la création de « Paris en Compagnie », service d'accompagnement des seniors de la Ville de Paris, portés par l'association de gestion des établissements des Petits Frères des Pauvres, Lulu dans ma rue et une maison des aînés.

Un tel développement ne risque-t-il pas de se faire au détriment de la qualité de l'accompagnement, crainte exprimée par beaucoup d'acteurs en 2015 au moment du vote du projet associatif ?

L'enjeu de développement n'a jamais été décorrélié de celui qui est au cœur du projet associatif des Petits Frères des Pauvres : répondre toujours mieux aux besoins et aux attentes des personnes que nous accompagnons. Deux critères sont fixés dans le projet associatif des Petits Frères des Pauvres : la place et la participation des personnes dans leur accompagnement et dans la vie de l'Association ; l'accompagnement à plusieurs qui permet de croiser les regards et d'assurer une fidélité dans le temps. Nous avons aussi intégré, parmi nos ambitions, l'évaluation des effets de l'accompagnement. Dans cette perspective, il nous a semblé essentiel que cette préoccupation qui nourrit en permanence les réflexions des équipes soit travaillée et interrogée en profondeur au sein des Fraternités Régionales. De nombreuses avancées sont à noter dans ce champ en 2018.

Parmi elles, la construction d'une note sur la qualité de l'accompagnement, d'abord présentée au Conseil d'administration puis lors de l'Assemblée générale et débattue lors de rencontres nationales. L'appropriation et l'ajustement de cette note se poursuit dans les équipes en y associant les personnes accompagnées. Enfin, en partenariat avec une fondation privée, le Conseil d'administration a décidé de se doter d'indicateurs pour mesurer l'impact social de nos actions. Cette étude longitudinale permettra d'observer comment les conditions de vie des personnes évoluent tout au long de leur accompagnement.

Comment les équipes de bénévoles et les salariés ont-ils finalement adhéré à ces enjeux ?

Il a fallu beaucoup d'énergie pour accompagner le nouveau projet associatif fondé sur l'autonomie des équipes. La prise de nouvelles responsabilités par les bénévoles et la mobilisation des échanges autour des questions d'organisation ont fait craindre en effet une perte de qualité de l'accompagnement. Ce cap a pu être franchi grâce à une stabilisation de l'organisation qui ne fait plus débat aujourd'hui et surtout, sous l'impulsion du Conseil d'administration et de son président, au portage politique de la qualité de l'accompagnement comme une priorité. A ce titre, inviter depuis 2017 les personnes accompagnées à des temps forts de notre vie associative tels que l'Assemblée générale est un signe fort, aujourd'hui ancré dans nos pratiques.

Le développement peut donc selon vous s'exercer tout en préservant le sens de l'action ?

Non seulement il le préserve mais je pense même qu'il permet de le garantir. Notre développement et ses incidences nous a conduit à nous interroger naturellement sur ce qui fait sens. Chez les Petits Frères des Pauvres, le sens est bien d'être au plus près des attentes des personnes âgées. Comment l'écoute, les gestes et les mots permettent aux personnes d'exprimer vraiment ce qu'elles souhaitent ? Quelle attitude développer pour s'assurer que la personne dit vraiment ce qu'elle ressent ? Si nous avons fait entrer ces questionnements, les réponses quant à elles se construisent dans le temps. Et de ce point de vue, j'oserais dire que le pari est néanmoins gagné.

Quels seront les enjeux des Petits Frères des Pauvres pour demain ?

Le développement sera à nouveau interrogé en 2020, au terme de nos plans d'action régionaux. L'enjeu est de stabiliser l'activité et de proposer un modèle de développement soutenable dans la durée, pour que chacun puisse remplir sa mission de façon sereine. Pour cela nous programmons d'évaluer d'ici fin 2019 les impacts de la mise en œuvre de notre projet associatif pour avoir des éléments de comparaison selon les réalités locales et croiser les regards. Par ailleurs, je suis consciente que notre développement est aussi rendu possible grâce à la mobilisation toujours plus importante des citoyens. En effet, notre développement est éminemment lié à la capacité de nos équipes à intégrer régulièrement de nouveaux bénévoles et de nouvelles formes d'engagement, ambition inscrite dans nos orientations stratégiques.

La solitude des personnes âgées est donc selon vous un fléau qui ne laisse pas indifférent l'opinion publique ?

Les Français manifestent clairement un désir de s'engager, de se sentir utile et nous démontrent que la lutte contre l'isolement des personnes âgées est une cause entendue, qui suscite de la mobilisation, notamment chez les jeunes. Ce constat est pour moi le signe d'une revendication de notre société à vivre plus de fraternité. Cette notion qui était apparue comme désuète, rattachée à des valeurs anciennes, est aujourd'hui en passe de devenir essentielle pour faire face aux enjeux sociétaux. On se rend compte qu'avec l'éclatement des familles et la montée de la crainte de l'autre, la problématique de l'isolement social et de la solitude, en particulier celle de nos aînés, devient un enjeu central. En effet, dans une société qui cultive les valeurs de la performance, il est impératif de s'interroger sur la place de ceux qui ne contribuent pas directement au développement économique. C'est une question fondamentale dont notre société doit se saisir surtout à l'heure où nous savons que le vieillissement de la population à horizon 2050 nous conduira inévitablement à la mise en place de réponses nouvelles dans les champs de la santé, la mobilité, la dépendance, ou encore de l'adaptation des logements. C'est aujourd'hui que ces solutions doivent être pensées et construites et les Petits Frères des Pauvres ont toute l'expérience et l'expertise pour initier, contribuer et développer ces dynamiques.





LES PETITS FRÈRES DES PAUVRES

NON À L'ISOLEMENT DE NOS AÎNÉS	14
CHIFFRES CLÉS	16
L'ENSEMBLE PETITS FRÈRES DES PAUVRES ET SON RÉSEAU	18
DES HOMMES ET DES FEMMES ENGAGÉS	25
DES OUTILS AU SERVICE DU PROJET ASSOCIATIF	31

NON À L'ISOLEMENT DE NOS AÎNÉS

UNE PERSONNE ÂGÉE ISOLÉE EST UNE PERSONNE EN SOUFFRANCE ET, POUR LES PETITS FRÈRES DES PAUVRES, CETTE SITUATION EST INACCEPTABLE

En France, 900 000 personnes âgées souffrent d'isolement. Parmi elles, 300 000 sont en état de « mort sociale »*, privées de liens et des plaisirs simples et essentiels de la vie. Au-delà du quotidien, cet isolement affecte aussi leur santé.

* Etude CSA / Petits Frères des Pauvres 2017.

Les nouveaux rythmes de la vie contemporaine conduisent malheureusement à une fragilisation du lien familial, social et à un nombre croissant de personnes âgées isolées. La pauvreté venant aggraver ce phénomène. Or, chacun de nos aînés devrait pouvoir vivre pleinement sa vie jusqu'au bout en maintenant le lien social indispensable à son bien-être et à sa sérénité.

PERMETTRE À NOS AÎNÉS DE RETROUVER UNE DYNAMIQUE DE VIE



C'est pourquoi, depuis plus de 70 ans, les Petits Frères des Pauvres sont aux côtés des personnes âgées souffrant d'isolement et de solitude, prioritairement les plus démunies. Par nos actions, nous recréons des liens leur permettant de retrouver une dynamique de vie : partager des expériences, trouver ensemble des solutions à leurs problèmes, retrouver la joie, être soi, être libre de ses choix, rêver et oser réaliser ses rêves, oser se projeter à nouveau. Vivre tout simplement.

Par notre voix, nous incitons la société à changer de regard sur la vieillesse, nous témoignons des situations inacceptables que nous rencontrons, nous alertons les pouvoirs publics sur la nécessité d'agir, nous favorisons l'engagement citoyen, nous proposons des réponses nouvelles.

ÊTRE AU PLUS PRÈS DES PERSONNES ÂGÉES



- Accompagner dans la durée sur leur lieu de vie les personnes en situation d'isolement et de précarité, en ville et en milieu rural reculé. Nos terrains d'intervention : à domicile, en hébergement collectif, à l'hôpital, en milieu carcéral, en foyers de vieux migrants, dans la rue.
- Recréer du lien par des actions collectives (vacances, Noël, ateliers d'expressions créatives et artistiques, sorties culturelles, fêtes...).
- Loger, héberger : accompagner vers le logement les personnes isolées, en habitat précaire, mal logées ou sans domicile fixe. Proposer des logements adaptés tout en garantissant un accompagnement relationnel. Promouvoir des habitats alternatifs en permettant ainsi à la personne âgée de choisir son lieu de vie.
- Aider matériellement et financièrement les plus démunies, en cas de carence des organismes publics et partenaires.
- Protéger les personnes fragilisées par des dispositifs de prévention / réaction : lutte contre la maltraitance, plan canicule.

DÉFENDRE LA CAUSE DES PERSONNES ÂGÉES AUPRÈS DES CITOYENS ET DES ACTEURS PUBLICS

- Témoigner-alerter, faire entendre la parole des plus vulnérables, sensibiliser l'opinion, agir auprès des décideurs publics.
- Agir pour favoriser la mobilisation citoyenne contre l'isolement des personnes âgées, en lien avec nos partenaires institutionnels, privés, publics et associatifs.



CHIFFRES CLÉS

STRUCTURES

- 1** lieu d'Accueil et d'Animation National
- 12** Fraternités régionales
- 342** équipes d'action
- 30** maisons : établissements, résidences, maisons de vacances
- 1** centre de formation permanente et interactive

DONNÉES ACTIVITÉS

- 70M€** de ressources
- 12 295** bénévoles
- 620** salariés (Association et PFP-AGE)
- 44** volontaires services civiques
- 13** mécénats de compétences
- 1 558 756** heures de bénévolat

ACCOMPAGNEMENT

36 035



Personnes aidées

14 621

personnes aidées
régulièrement

- 10 246** personnes accompagnées par les équipes d'action territoriale
- 2 561** personnes accompagnées par les équipes spécifiques personnes gravement malades ou en fin de vie
- 889** personnes accompagnées par les équipes spécifiques grande précarité, vers le logement
- 905** personnes accompagnées par les équipes en établissements

21 414

personnes aidées
et accueillies

- 7 200** personnes écoutées par la plateforme téléphonique Solitud'écoute
- 649** personnes « voisines » dans le cadre du dispositif Voisin-Age
- 208** personnes invitées sur des journées ou séjours de vacances
- 11 591** personnes invitées à des activités régulières et fêtes
- 1 766** personnes réorientées vers des partenaires

VACANCES

- 1 664** personnes ont bénéficié d'un séjour de vacances dans une maison PFP
- 16 450** nuitées
- 16** maisons de vacances

3 867

personnes ont bénéficié d'au moins une journée de vacances

NOËL ET ACTIONS COLLECTIVES

- 3 744** colis de Noël
- 4 005** personnes ont participé à une fête pendant l'année
- 6 949** personnes accueillies lors d'actions collectives
- 1 846** sorties ou activités à la journée organisées
- 8 668** personnes accueillies aux sorties à la journée

16 778

personnes ont participé à une fête de Noël ou de fin d'année

HÉBERGEMENT - LOGEMENT

1 877

personnes accompagnées dans le logement

- dont **1 320** hébergées / logées au sein des maisons des Petits Frères des Pauvres
- 465** logement indépendants
- 21** maisons d'hébergement et de logement

AIDER ET PROTÉGER

2 103 862€

d'aides accordées à des personnes en situation de détresse financière

- 5 tonnes** de denrées alimentaires distribuées
- 29** situations de maltraitance traitées par la cellule nationale dédiée

ACTION INTERNATIONALE

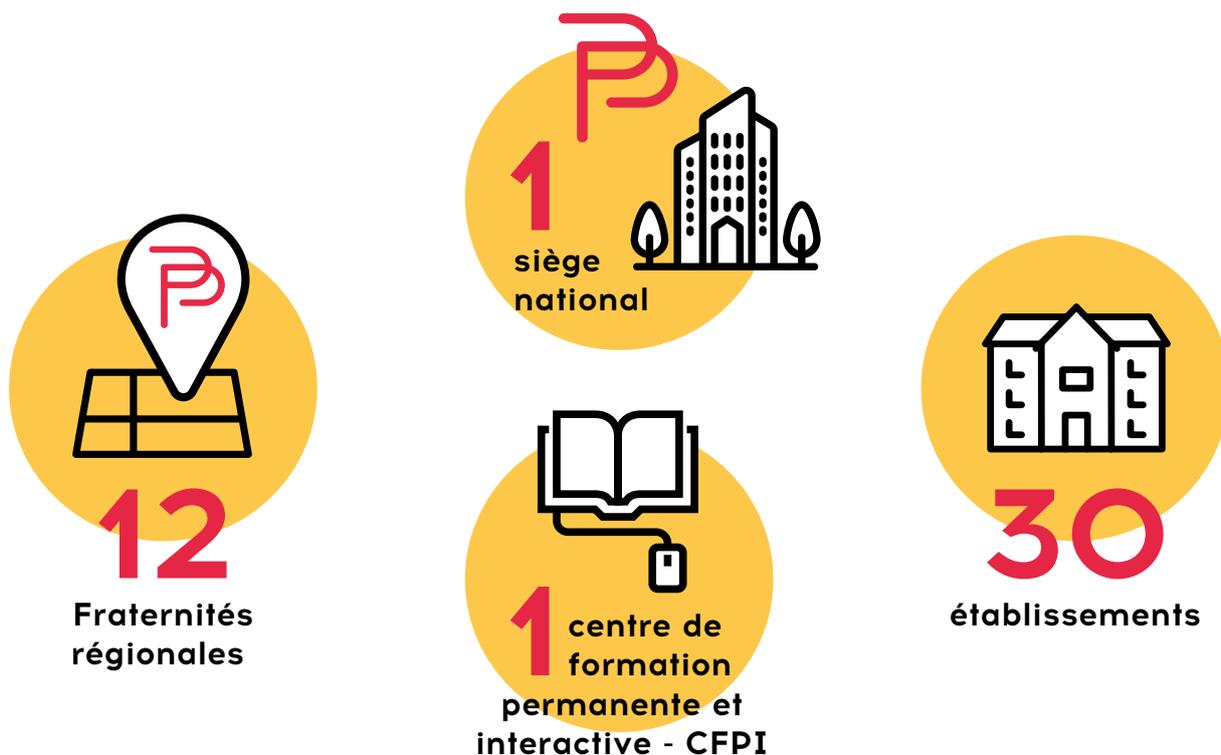
10

pays d'action

- 23 000** bénévoles
- 770** salariés
- 45 000** personnes accompagnées



L'ENSEMBLE PETITS FRÈRES DES PAUVRES ET SON RÉSEAU



L'ENSEMBLE PETITS FRÈRES DES PAUVRES

L'ASSOCIATION PETITS FRÈRES DES PAUVRES

Le pilotage national

Mission et organisation

Association reconnue d'utilité publique créée en 1946, elle définit les grandes orientations stratégiques et coordonne l'action des différentes entités de l'Ensemble Petits Frères des Pauvres (Association, association de gestion des établissements - PFP-AGE et Fondation). Elle est composée de 12 Fraternités régionales et leurs équipes, entités autonomes tournées vers l'action et soutenues par les équipes du siège. S'appuyant sur des équipes de salariés qui soutiennent et coordonnent l'action quotidienne des bénévoles auprès des personnes accompagnées, l'Association impulse une dynamique collective et assure la prise en compte de la transversalité des questions intéressant l'Ensemble Petits Frères des Pauvres.

Un comité de liaison, non décisionnaire, a été créé en 2015. Il est composé des présidents et directeurs des entités, présidé par le président de l'Association et coanimé par le délégué général de l'Association. Le comité se saisit des sujets transversaux et veille à la cohérence d'ensemble.



**Président
de l'Association
Petits Frères des Pauvres**
Alain Villez



**Déléguée générale
de l'Association
Petits Frères des Pauvres**
Armelle de Guibert

La gouvernance

L'Assemblée générale est désormais constituée de « membres actifs », soit 2 787 bénévoles et salariés engagés dans une des composantes du réseau des Petits Frères des Pauvres depuis au moins 6 mois. Elle donne quitus après avoir entendu les rapports moral et d'activité, approuve les comptes de l'Association ainsi que son budget prévisionnel. Elle approuve également les comptes combinés du périmètre incluant l'Association, PFP-AGE, le CRG et la SARL Lechevin.

Le Conseil d'administration est composé de 18 membres. Ils sont élus pour un mandat de 6 ans renouvelable dans la limite de 12 années consécutives. Le renouvellement du conseil a lieu par tiers tous les 2 ans. Le Conseil se réunit plusieurs fois par an. Le bureau se réunit dans l'intervalle des réunions des conseils pour les préparer et traiter les affaires courantes.

Le Délégué général (salarié) et son équipe prépare et exécute les décisions des instances.

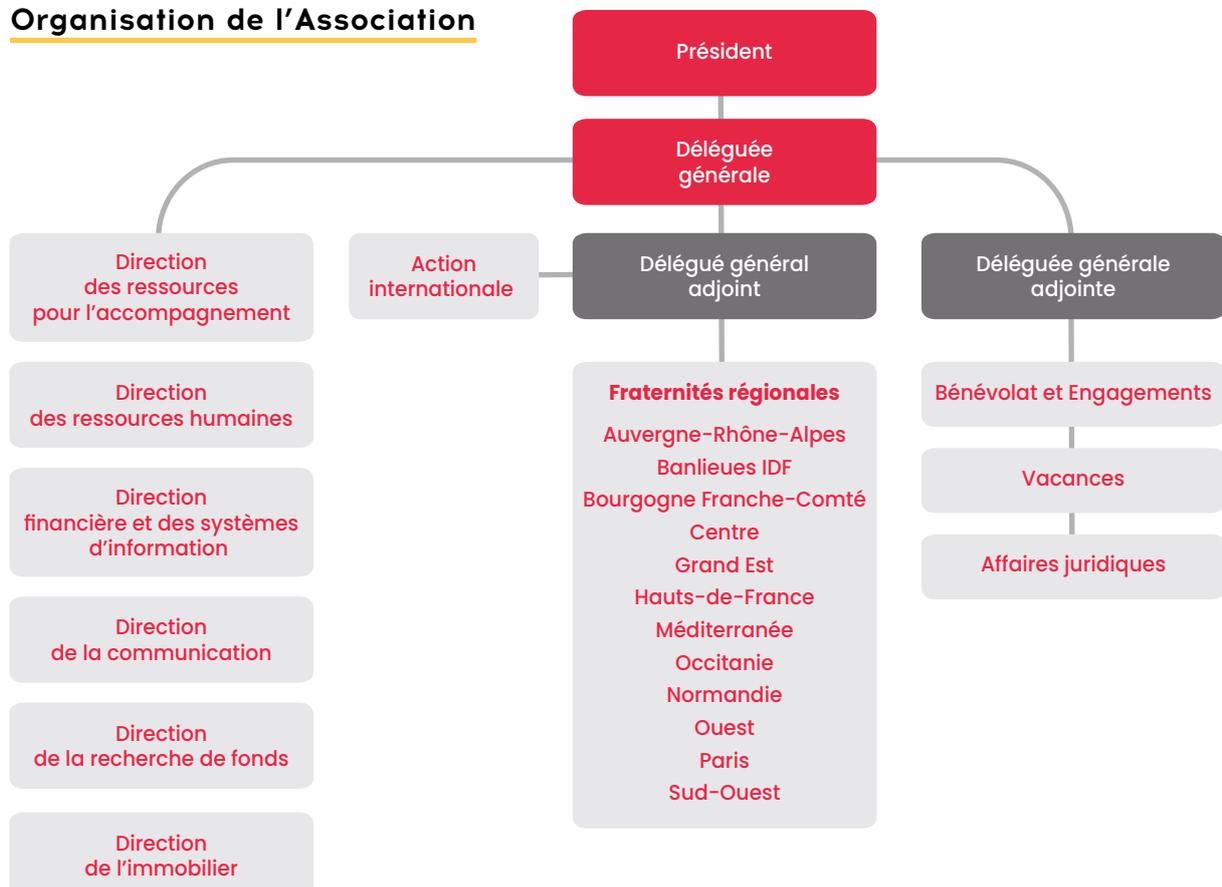
2787
MEMBRES
ACTIFS

L'Association désigne, tel que prévu dans leurs statuts, les membres de droit dans les Conseils d'administration des autres entités.

Les membres du Conseil d'administration

Alain Villez, Président
Jean-Marie Nolibois, 1^{er} Vice-Président
Alain Machillot, 2^e Vice-Président
Martine Roth, Trésorière
Agnès de La Bastide
Nicole Cauchard
Philippe Chapal
Géraldine Delavenne
Marina Fry
Anne Geneau
Laurent Grosjean
Philippe Le Bitoux
Denise Lhuillier-Leininger
Christian Nodé-Langlois
Jean-Charles Pierrot
Hélène Poguet
Giancarlo Russo

Organisation de l'Association



Le pilotage régional

Les Fraternités régionales

Les Petits Frères des Pauvres sont organisés en 12 régions, qui se dotent chacune d'un plan d'actions régional, qui s'inscrit dans le cadre du projet associatif national et constitué, enrichi et alimenté par l'initiative des équipes d'action, leurs projets et les opportunités de développement d'actions. Chaque équipe d'action des Petits Frères des Pauvres, composée de bénévoles et soutenue par des salariés, met en œuvre le projet associatif et constitue un projet d'équipe.

La conférence de région

Chaque Fraternité régionale dispose d'une conférence de région, composée de représentants désignés par les équipes d'action. C'est une instance de concertation, d'avis et d'élaboration concernant le plan d'actions régional.

Le conseil de région

Chaque Fraternité régionale dispose d'un conseil de région, constitué de bénévoles engagés dans l'action, qui désigne son président. Le conseil de région met en œuvre la politique, les orientations et les décisions nationales. Il décide et suit la mise en œuvre du plan d'actions régional.

L'assemblée des présidents de conseil de région

Cette assemblée réunit l'ensemble des présidents de conseil de région. Cette assemblée constitue un espace de réflexion et une force de proposition sur les projets et sujets intéressant l'Association.

L'ASSOCIATION DE GESTION DES ÉTABLISSEMENTS DES PETITS FRÈRES DES PAUVRES - PFP-AGE

Mission et organisation

L'Association de gestion des établissements des Petits Frères des Pauvres, PFP-AGE, créée en 2001, a pour objet de gérer toute structure, établissement ou service offrant à des personnes des solutions innovantes d'accueil, de séjour et de logement à titre provisoire ou définitif. PFP-AGE bénéficie d'une solide expérience et de multiples compétences en matière de gestion de structures de ce type et propose des solutions diversifiées pour répondre au mieux et de façon personnalisée aux situations et aux attentes des personnes.

PFP-AGE gère à ce jour 29 maisons des Petits Frères des Pauvres. La plupart des établissements disposent d'un conseil de maison constitué de bénévoles et agit en étroite collaboration avec le salarié responsable/directeur d'établissement.

Pour retrouver des données plus précises concernant PFP-AGE, vous pouvez consulter le rapport annuel et les données chiffrées de PFP-AGE accessibles sur le site internet : www.petitsfreresdespauvres.fr



Présidente de PFP-AGE

Ursula Sommer



Directeur de PFP-AGE

Fabrice Lafon

Les membres du Conseil d'administration

Ursula Sommer, Présidente
Michel Christolhomme, Vice-président
Nicole Cauchard, Vice-présidente
Martine Roth, Trésorière
Serge Cimmati, Trésorier adjoint
Maryvonne Coëffic, Secrétaire
Eric Flahaut
Edgar Vulpé
Alain Villez
Christian Nodé-Langlois
Philippe Pernot

LE CENTRE DE RENCONTRE DES GÉNÉRATIONS



Mission et organisation

Situé sur le domaine de Mont-Evray à Nouan-le-Fuzelier (Loir-et-Cher), le Centre de Rencontre des Générations - CRG, ouvert depuis 1993, est un lieu de vie et de séjour atypique qui accueille simultanément les personnes âgées en accueil temporaire et en hébergement permanent au sein d'un EHPAD (Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes). Avec une capacité d'accueil de 60 places et une hôtellerie associative, le CRG peut accueillir des jeunes en classes de découverte ou en vacances, des stagiaires en formation, des entreprises en séminaire, des familles, des gens de passage...

La vocation du centre est d'organiser un véritable projet de séjour et de vie autour de rencontres intergénérationnelles.

Le CRG est devenu au 01/01/2019 la 30^{ème} maisons des Petits Frères des Pauvres gérée par PFP-AGE.



Président du CRG
Christian Nodé-Langlois



Directrice du CRG
Isabelle Doumro

Les membres du Conseil d'administration

Christian Nodé-Langlois, Président
Alain Villez, Secrétaire
Jean-Michel Elie, Trésorier
Patrick Tuck-Sherman
Didier Auzolle
Émilie Roy
Yvon Houzier
Marie-Thérèse Michoux
Anita Gil
Françoise Valdelievre, Présidente du
Conseil de la Vie Sociale





LA FONDATION DES PETITS FRÈRES DES PAUVRES

Mission et organisation

Pour développer son action auprès des personnes mal logées, l'Association crée, en 1977, la Fondation Bersabée pour leur donner un toit adapté.

En octobre 2003, cette première fondation devient Fondation des Petits Frères des Pauvres, avec un statut de fondation abritante lui permettant d'accueillir et de soutenir les projets philanthropiques de fondateurs particuliers, d'entreprises ou d'associations.

La Fondation et ses fondations abritées contribuent au financement d'initiatives, souvent novatrices, en faveur des personnes âgées isolées, malades ou en grande précarité et avec un axe fort sur le logement.

Compte tenu de son statut, et de l'autonomie dans sa gouvernance qu'il suppose, les comptes de la Fondation des Petits Frères des Pauvres ne sont pas combinés et font l'objet de publications séparées.



**Président
de la Fondation
Petits Frères des Pauvres**
Philippe Le Bitoux



**Directrice de la Fondation
Petits Frères des Pauvres**
Delphine Binard

Les membres du Conseil d'administration

Philippe Le Bitoux, Président
Philippe Chapal, Vice-président
Alain Villez, Secrétaire
Philippe Rambal, Trésorier
Aude Prétet, Trésorière adjointe
Michel Chegaray
Mathilde Pavan
Jacques Bournisien
Catherine Chadelat

Les membres de droit, représentant les ministres

Régis Haiat
Michèle Hourt-Schneider
Jacques Millon

LE RÉSEAU DES PETITS FRÈRES DES PAUVRES

LA FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES PETITS FRÈRES DES PAUVRES

Mission et organisation

La Fédération Internationale des Petits Frères des Pauvres, créée en 1979, est une association de droit français. Elle rassemble aujourd'hui les 10 associations ou fondations du réseau Petits Frères des Pauvres, implantées en Europe (Allemagne, Espagne, Irlande, Pologne, Suisse, Roumanie, France) et en Amérique du Nord/Centrale (Etats-Unis, Canada et Mexique).

L'ensemble des organisations de la Fédération Internationale des Petits Frères des Pauvres à travers le monde partagent les mêmes valeurs et la même mission : lutter contre l'isolement et la solitude des personnes âgées.

La Fédération Internationale a pour objectif principal de promouvoir l'action des Petits Frères des Pauvres de par le monde, en aidant ses organisations membres à développer leur action, en encourageant et facilitant les échanges de pratiques entre organisations membres et en encourageant le développement d'initiatives dans d'autres pays du monde.

Les organisations membres, représentées chacune par deux délégués, se réunissent en Assemblée générale une fois par an. Le Conseil d'administration se réunit deux fois par an.

Les membres du Conseil d'administration

Giancarlo Russo, Président
Luc Villeneuve, Trésorier
Barbara Bringuier, secrétaire
Catherine-Elise Dumont,
Simone Mitchell-Peterson
Albert Quilès

Autres membres délégués

Les membres de l'Assemblée générale

Présidence Giancarlo Russo
Coordination internationale
Barbara Bringuier

Autres membres délégués

Allemagne	Tania Becker, Reiner Behrends
Canada	Luc Villeneuve (Trésorier), Caroline Sauriol
Espagne	Francesc Patricio, Albert Quilez Martinez
Etats-Unis	Jane Langridge, Simone Mitchell-Peterson
France	Philippe Chapal, Jean-Louis Wathy
Irlande	Jim O'Brien
Mexique	Padre Abel Guadarrama, Catherine-Elise Dumont
Roumanie	Anca Zavadescu, Béatrice Culda
Pologne	Barbara Boryczka, Joanna Mielczarek
Suisse	Nelly De Tschanner, Fabienne Adam-Chanteau

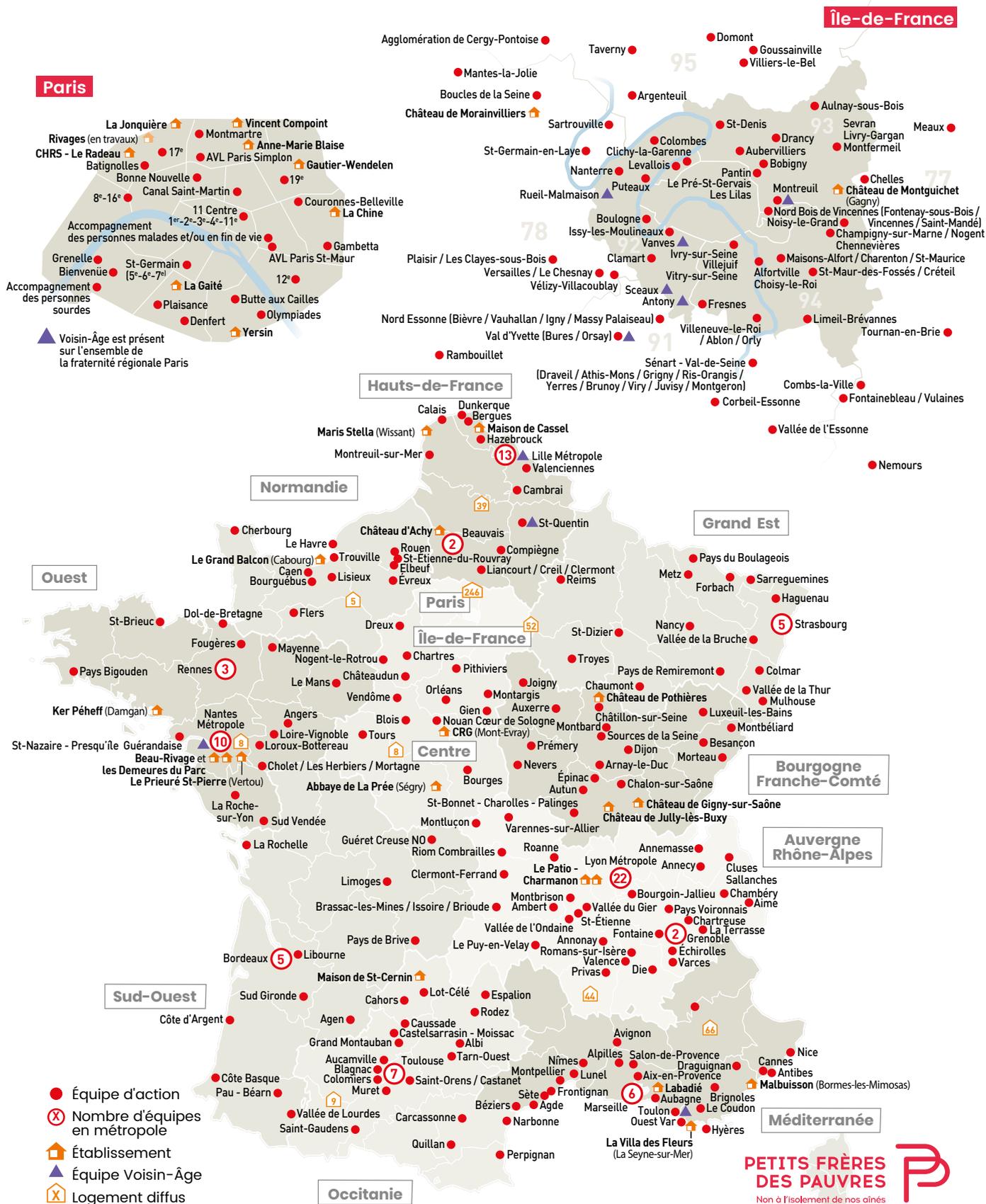
ASSOCIATION CHAMP-MARIE

Association de médiation locative, elle prend à bail des logements (propriété de la Fondation Bersabée ou d'autres opérateurs) et les sous-loue à des personnes en situation de précarité sur des périodes adaptées à leurs besoins et possibilités.



LES ÉQUIPES PETITS FRÈRES DES PAUVRES EN FRANCE

Carte nationale - 31 décembre 2018



DES HOMMES ET DES FEMMES ENGAGÉS



Les Petits Frères des Pauvres ce sont 12 295 bénévoles dont 84% d'entre eux engagés dans du bénévolat d'année (visites à domicile, accompagnement de personnes malades, accompagnement vers le logement) ou pour du bénévolat plus ponctuel (à Noël, pour les séjours de vacances ou le transport de personnes accompagnées...). 40% des bénévoles d'année sont à la retraite, 37 % d'entre eux sont en activité, pourcentages qui s'inversent lorsqu'il s'agit du bénévolat ponctuel, l'opportunité pour les étudiants, les jeunes et les actifs de nous rejoindre. Les femmes, qu'elles soient bénévoles ponctuelles ou bénévoles d'année représentent environ 70% de notre bénévolat.

Les Petits Frères des Pauvres, ce sont 620 salariés et le souci constant de diversifier les formes d'engagement au-delà du bénévolat associatif. Ainsi, en accueillant 44 volontaires en service civique et 13 personnes en mécénat de compétences, ils souhaitent renforcer les liens intergénérationnels et refléter la société civile. S'engager aux Petits Frères des Pauvres, c'est partager les mêmes valeurs, participer à une vie associative, et agir collectivement pour lutter contre l'isolement de nos aînés les plus démunis.

Trois journées de solidarité organisées par des entreprises ont aussi été mises en place pour favoriser l'engagement citoyen.

12 295 bénévoles - **1 558 756** heures de bénévolat
620 salariés (Association et PFP-AGE)
44 services civiques et **13** mécénats de compétences

12 188 BÉNÉVOLES ENGAGÉS

DANS L'ACCOMPAGNEMENT
RELATIONNEL

QUI SONT LES BÉNÉVOLES QUI S'ENGAGENT DANS L'ACCOMPAGNEMENT RELATIONNEL ?

Volonté de donner aux autres, se rendre utile, mettre son temps libre au service d'une cause, rendre ce que la vie leur a offert, donner ou redonner un sens à sa vie, besoin de contribuer à changer le regard sur les injustices de notre société, ... les motivations des bénévoles des Petits Frères des Pauvres sont multiples.

Une pluralité des profils, un engagement singulier. Derrière cette diversité, se révèlent des caractéristiques qui relient indéniablement tous les bénévoles. Ces points communs témoignent de la nature même de l'engagement singulier qu'ils ont choisi. Un engagement qui, s'il est collectif, est un engagement avant tout individuel.

L'engagement chez les Petits Frères des Pauvres est quelque chose de profond. Cela nous implique. Il est différent d'une aide matérielle ou de distribution.

Maurice, bénévole

REDONNER ET RÉVÉLER UNE EXISTENCE SOCIALE



Pour les bénévoles, se rencontrer, partager et ouvrir un espace de parole est une manière de faire sortir les gens de leurs murs, de leurs soucis, de leur solitude. Pour Jean-Frédéric, son engagement permet « *d'apporter un lien fondamental avec l'autre. J'ouvre la possibilité de parler, de dire des choses de soi. Je leur permets tout simplement d'avoir une existence sociale. Peu à peu, j'ai réalisé ce sens et toute son importance* ».

Et à travers l'évocation de ce lien fondamental, émerge souvent l'idée de révéler les personnes accompagnées pour mieux les relever. « *Je pense participer à redonner une pulsion de vie, une dynamique qui permet de retrouver un sens à sa vie, leur redonner une utilité aussi, un autre regard sur soi* », déclare Herbert.

DES HABILITÉS À RENCONTRER LA DIFFÉRENCE

Quand ils expriment ce qui est en jeu pour permettre cette qualité de relation, sans hésiter l'écoute, l'empathie et la bienveillance comptent parmi les valeurs cardinales largement partagées par tous. « *Le bienfait de l'écoute est irremplaçable* », atteste Hélène. Pour Herbert, « *l'essentiel s'inscrit dans l'empathie et l'écoute. C'est l'humain au cœur de l'humanité* ».

Pour Jean-Louis, un très grand lâcher prise est nécessaire. « *Il faut accepter de rentrer dans une relation que je n'ai pas choisie ; avec des gens que je n'aurais pas rencontré autrement que par les Petits Frères des Pauvres* ». Dans cet espace assez unique qui se crée, un espace tiers qui n'est ni un espace de professionnels, ni celui de la famille, se crée une relation inouïe.



Créer la relation, oser la rencontre et la vivre dans l'altérité en dépassant les notions d'engagement plus classiques est donc possible, que l'on vienne d'horizons philosophique, sociologique, religieux divers. Les forces des bénévoles des Petits Frères des Pauvres semblent donc plus résider dans leur habileté individuelle à « *rencontrer la différence absolue* ».

UNE RENCONTRE NATIONALE DES BÉNÉVOLES RESPONSABLES D'ÉQUIPES

En juin 2018 s'est tenue la première rencontre nationale des responsables d'équipe qui a réuni **plus de 120 bénévoles issus de nos douze Fraternités régionales**. Cette rencontre a été l'occasion d'aborder deux thèmes qui concernent toutes les équipes : **la participation des personnes accompagnées et l'engagement**.

Après un an d'échanges nationaux et régionaux sur la thématique de la participation des personnes accompagnées, cette rencontre a fermé la boucle d'une réflexion qui a largement inspiré les équipes et fait naître de nouvelles perspectives de participation.

La seconde thématique abordée a fait l'objet d'une table ronde réunissant de grands acteurs associatifs travaillant sur les questions de l'engagement à savoir *Recherches & Solidarité*, *Tous bénévoles* et *les Eclaireurs unionistes de France* pour présenter les évolutions du bénévolat et des différentes formes d'engagement et de comprendre les impacts sur la vie des équipes. Les échanges entre participants ont permis de faire émerger des solutions concrètes pour adapter les équipes à ces nouveaux profils.

DES SALARIÉS MOBILISÉS AU SERVICE DE L'ACTION

620

SALARIÉS
(ASSOCIATION
ET PFP-AGE)

367 salariés dans les 12 Fraternités régionales en soutien des équipes de bénévoles et au sein des directions nationales. Les salariés appuient et soutiennent les équipes quels que soient leurs projets. Les salariés et les bénévoles des directions nationales sont au service des Fraternités régionales tant pour des projets transversaux que pour des projets plus spécifiques à chaque région. L'association de gestion des établissements compte elle 253 salariés répartis dans les maisons Petits Frères des Pauvres (dont le Centre de Rencontre des Générations) où ils gèrent l'animation de l'établissement et soutiennent les bénévoles dans l'accompagnement quotidien des personnes âgées qui y résident.



DES JEUNES ENGAGÉS CONTRE L'ISOLEMENT À TRAVERS LE MONDE

Depuis 2015, grâce au Service volontaire européen (SVE), nous permettons à des jeunes de s'engager en France pour un volontariat de 9 mois. L'équipe de La Seyne-sur-Mer (83) et notre structure « La Villa des Fleurs » ont accueilli en 2018 Katharina et Hakan, venus d'Allemagne et de Turquie.



En 3 ans, grâce au service civique à l'international, 12 jeunes venus des quatre coins de France ont eu la chance de partir aux Etats-Unis ou en Irlande pour un an d'engagement auprès d'associations de notre réseau.

Leur point commun ? L'envie de s'investir auprès des personnes âgées et de vivre une expérience de solidarité et d'échange interculturel unique.

Un volontariat original qui peut avoir un vrai impact sur leurs choix de vie futurs, comme en témoigne Mathilde : «*Au cours de mon année passée au service des personnes âgées de Chicago, un nouveau projet professionnel s'est présenté à moi : je me suis rendu compte que je pouvais concilier ma passion pour l'art et mon désir d'aider, de soulager. L'art thérapie a pris tout son sens.*»

UNE ÉQUIPE DÉDIÉE AU DÉVELOPPEMENT DE L'ACTION À L'INTERNATIONAL

Sous l'impulsion de son fondateur, l'Association a créé en 1948 sa première implantation au-delà de nos frontières, à Casablanca (Maroc). Depuis, l'action des Petits Frères des Pauvres s'est développée dans neuf autres pays. Depuis 2008, l'Association s'est dotée d'une équipe internationale ayant pour missions principales d'informer, soutenir, animer et développer ce réseau.

Informer

L'équipe s'attache à informer l'ensemble des acteurs Petits Frères des Pauvres pour que le projet international se vive dans toutes les Fraternités régionales. Réaliser un séjour de vacances dans un autre pays, participer à une rencontre internationale, accueillir un SVE au sein d'une équipe, proposer un service civique à l'étranger à des jeunes bénévoles sont autant de façons de participer à l'action internationale.

Soutenir et animer

L'équipe soutient les associations membres de la Fédération internationale pour les accompagner dans leur élan de développement territorial, de structuration de vie associative, d'animation des bénévoles. Pour cela, des rencontres en groupe ou bilatérales sont organisées tout au long de l'année.



Développer

L'isolement des personnes âgées est un phénomène qui touche de plus en plus de pays, y compris ceux où les solidarités familiales sont encore très développées. L'équipe s'engage auprès de citoyens ou d'autres associations à travers le monde pour les aider à développer leurs actions. Ce travail de longue haleine a ainsi permis la naissance de deux nouvelles associations : l'une au Mexique et l'autre en Roumanie. Par ailleurs, des partenariats sont noués avec des associations au Burkina Faso, en Inde, en Belgique, en Haïti, et bientôt à nouveau au Maroc.

ZOOM

Dédié au thème de la prospective, le Congrès de la Fédération internationale, s'est tenu cette année en Sologne du 24 au 27 mai au Centre de rencontre des générations (CRG) et a réuni 12 pays et 115 participants.

Penser l'action des Petits Frères des Pauvres en 2040 à travers le monde, à la lumière des principales métamorphoses que vont connaître nos sociétés (changements démographiques, explosion des classes moyennes dans les pays du Sud, progrès technologiques, de la médecine, évolution de l'habitat pour les personnes âgées), voilà le challenge lancé aux participants !

Des jeux, des ateliers, les interventions de Michel Camdessus (ancien directeur du FMI) et Louise Aronson (médecin gériatre et professeur aux USA) ont permis aux membres de la Fédération internationale de réaliser combien les gestes simples de l'amour des autres, dans la tendresse humaine, la proximité et la durée, sont essentiels pour que notre monde soit vivable.

Ces trois jours de prospective ont aussi permis à toutes les associations de la Fédération internationale de réaliser l'importance du développement futur de nos actions dans les pays du Sud. Ainsi que celle de la sensibilisation du grand public à la situation d'isolement des personnes âgées.





Les Petits Frères des Pauvres mettent à disposition de l'ensemble des acteurs des soutiens individuels et collectifs, équitables et adaptés à leurs engagements ainsi qu'à leurs parcours. L'accompagnement est pensé comme une grande chaîne qui lie les bénévoles et les salariés tout autant que les personnes âgées. À l'ère du numérique, les Petits Frères des Pauvres se sont dotés d'outils communs d'information, de fonctionnement et de pilotage qui facilitent les échanges dans le réseau.

MISE EN PLACE EFFECTIVE D'UN CONTRÔLE INTERNE : L'AFFIRMATION D'UNE OBLIGATION MORALE

Suite aux recommandations de la Cour des comptes, le Conseil d'administration a décidé en 2017 de mettre en place une cellule de contrôle interne défini comme un ensemble de dispositifs destinés à identifier les risques* de l'organisation, à les prévenir et les écarter par des procédures adaptées.

* Un risque correspond à la menace qu'un événement futur compromette la réalisation des objectifs de l'Association les Petits Frères des Pauvres.

Compte-tenu de la taille et de la gouvernance de l'Association et conscient des risques inhérents et des mesures à prendre pour les traiter, le Conseil d'administration a mandaté la Délégation Générale pour mettre en place et animer une cellule « contrôle interne » au périmètre de l'Association. Cette cellule a notamment pour mission de formaliser des retours réguliers de l'avancée de ses travaux auprès de la commission du Conseil d'administration de suivi de la mise en œuvre du projet associatif.

Une cartographie des risques prioritaires, les mesures prises pour les écarter ou les traiter et des procédures ont été soumises à l'approbation du CA. A compter de 2018, une revue annuelle des risques, des incidents et de leur traitement est inscrite au calendrier de la réunion des directeurs nationaux et de la commission du CA du suivi de la mise en œuvre du projet associatif pour tous les risques, et au calendrier du CA pour les risques prioritaires, de façon à en assurer un suivi régulier au bon niveau et s'assurer de la pertinence des mesures prises.

La vision du contrôle interne chez les Petits Frères des Pauvres ne se réduit pas aux rappels ou recommandations des uns et des autres mais s'inscrit dans une volonté

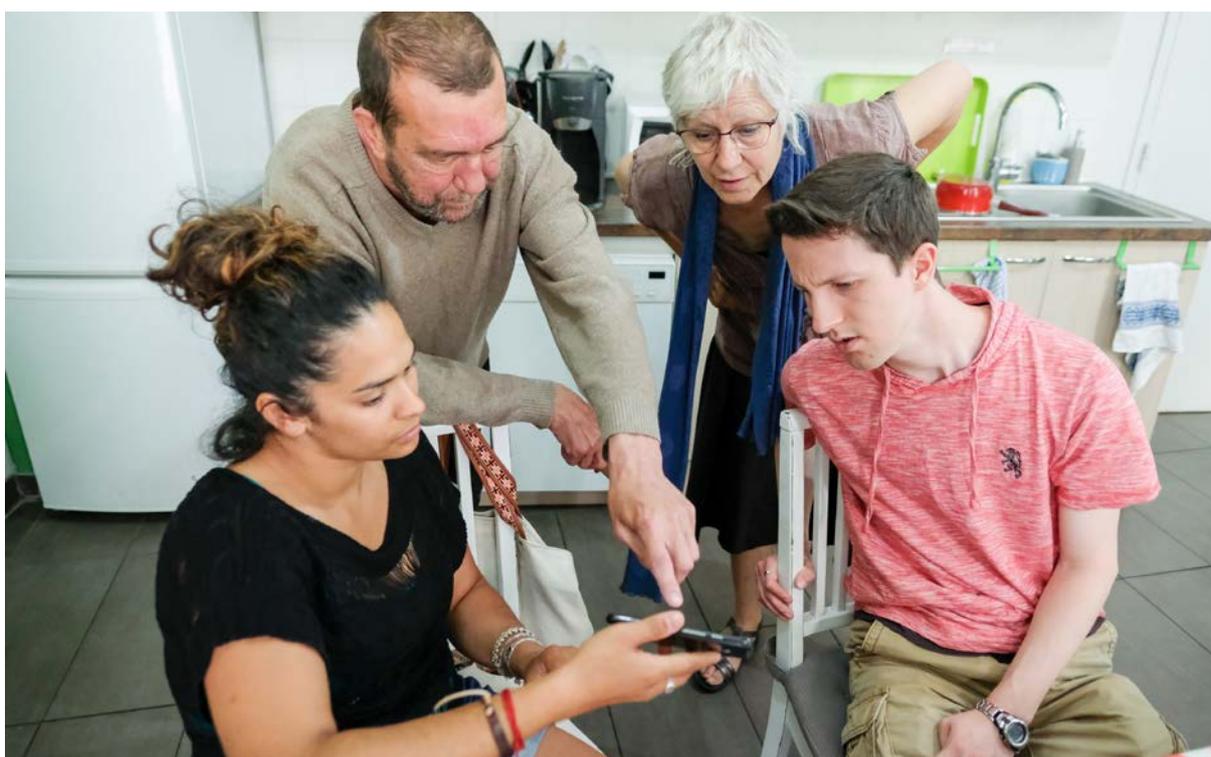
de transparence dans les engagements, dans les missions et les messages que Les Petits Frères des Pauvres veulent porter dans la société. C'est dans cette logique qu'il est incarné comme un témoignage d'une obligation morale que l'on se donne dans la maîtrise de nos actions, en regard de notre projet associatif. Nous sommes particulièrement attachés à cet engagement moral, car responsables envers les personnes que nous accompagnons, que nous aidons : les personnes qui nous font confiance pour agir, nos donateurs ; les personnes qui agissent, travaillent ensemble, salariés et bénévoles et envers les personnes et autres organismes avec lesquels nous sommes amenés à être en contact par choix ou par nécessité.

LANCEMENT DU PROJET D'E-FORMATION

La Direction des ressources pour l'accompagnement (DIRA) lance un projet de mise à disposition de contenus de formation à distance qui viendront enrichir les programmations du Centre de Formation des Petits Frères des Pauvres. Cette plateforme accessible sur le web a pour objectif de devenir un véritable outil de connaissances, de formations et d'échanges au service des bénévoles et des salariés Petits Frères des Pauvres.

Développée et pensée comme un site de ressources (vidéos, textes, diaporamas, exercices...), elle sera en accès libre, donc ouvert à tous et à tout moment.

Les acteurs pourront ainsi se former selon leur besoin, à leur rythme, seuls ou en groupe, sur des thèmes touchant à l'ensemble des besoins de formation pour accompagner ou agir collectivement au sein de l'Association.



LE KIOSQUE : UNE AIDE POUR CEUX QUI AIDENT

Le Kiosque est un outil informatique développé spécifiquement pour les Petits Frères des Pauvres et accessible à tous.

C'est une plateforme d'information qui facilite la coordination des accompagnements, élargit les modes de communication et permet de pérenniser et de sécuriser les informations autour de l'action.

Cet outil offre aux bénévoles de multiples possibilités d'échange et de partage ainsi que de recherche d'informations, il est utile pour piloter l'action et concourt aussi à la qualité de l'accompagnement.

Le Kiosque a été conçu pour soutenir le plus grand nombre d'entre nous dans notre bénévolat, dans l'équipe et dans ce combat que nous menons ensemble contre l'isolement des personnes âgées.

*Yves,
bénévole au sein de la Fraternité
régionale Midi-Pyrénées Roussillon*



PORTAIL FINANCES



Le portail finances comme le Kiosque, est un outil facilitateur. Décentralisé, accessible à distance par internet, il permet notamment aux trésoriers des équipes d'enregistrer les opérations courantes, suivre et piloter ensuite pas à pas leurs activités. L'Association les Petits Frères des Pauvres dispose d'un processus de gestion centralisé de la trésorerie. Grâce à des formations et à l'accompagnement au changement, le déploiement de l'outil s'est réalisé par petits groupes, au rythme souhaité par les Fraternités régionales, et avec le soutien des services supports.





NOS ACTIONS

***DOSSIER : L'EXCLUSION NUMÉRIQUE DES PERSONNES ÂGÉES,
UN FACTEUR AGGRAVANT D'ISOLEMENT***

36

OFFRIR UNE PRÉSENCE

38

**FAVORISER LE LIEN SOCIAL PAR DES ACTIONS COLLECTIVES
ET INTERGÉNÉRATIONNELLES**

41

AIDER NOS AÎNÉS À FAIRE FACE À LA VULNÉRABILITÉ

44

TÉMOIGNER, ALERTE, MOBILISER

49

L'EXCLUSION NUMÉRIQUE DES PERSONNES ÂGÉES, UN FACTEUR AGGRAVANT D'ISOLEMENT



Après avoir réalisé en 2017 une étude sur la solitude et l'isolement de nos aînés, les Petits Frères des Pauvres ont choisi de s'intéresser en 2018 à l'exclusion numérique des personnes âgées et de déterminer ses impacts dans un monde où ne pas utiliser Internet devient de plus en plus pénalisant. Illustrée de nombreux témoignages d'experts et de personnes accompagnées, cette étude a permis d'éditer un rapport avec des enseignements inédits sur les pratiques des nouvelles technologies des personnes de 60 ans et plus et de présenter des recommandations concrètes, pour que nos aînés ne restent plus sur le bord du chemin numérique.

Notre étude 2017 « Solitude et isolement, quand on a plus de 60 ans en France en 2017 » avait révélé qu'un nombre important d'aînés, surtout les plus de 85 ans, n'utilisent jamais Internet. Inquiets de cette situation qui risque, dans notre société hyper-connectée où la dématérialisation des services publics est menée à marche forcée, de mettre encore plus en marge les personnes âgées. Les Petits Frères des Pauvres ont décidé de réaliser, avec le soutien financier de leur Fondation, un panorama complet sur l'usage numérique des 60 ans et plus. L'étude réalisée par CSA s'est composée de 2 volets : une étude quantitative par téléphone avec un échantillon de 1 500 répondants de 60 ans et plus, et une étude qualitative avec 11 entretiens en face-à-face de personnes accompagnées par l'Association.

« La lutte contre l'exclusion numérique, c'est prioritaire. D'abord parce que ça nous aiderait à partager des choses ensemble. En même temps c'est valorisant dans le sens où on peut apprendre encore des choses, découvrir qu'on a une utilité, s'enrichir, c'est absolument vital je trouve. Et puis ça ressoude. On ne va pas laisser les gens sur le bord de la route quand même !

Liliane, 78 ans

Les résultats ont été complétés par des interventions d'experts des Petits Frères des Pauvres et d'experts extérieurs comme Jacques Toubon, le Défenseur des Droits ou Benoît Calmels, le Délégué Général de l'UNCASS. Convaincus que lutter contre l'isolement de nos aînés, c'est aussi lutter contre leur exclusion numérique, les Petits Frères des Pauvres ont présenté 14 recommandations concrètes pour améliorer l'accès au numérique, rendre accessible les équipements, favoriser les usages et humaniser les démarches en ligne.

Le paradoxe insoutenable, c'est que la dématérialisation, qui est une plus-value pour la société, est en train de contribuer à élargir le nombre de laissés-pour-compte.

Jacques Toubon, Défenseur des droits

L'avancée en âge ne doit pas être synonyme d'inaptitude, de perte des facultés pour les nouvelles technologies. Pour les Petits Frères des Pauvres, il est essentiel d'arrêter de considérer nos aînés comme une « génération perdue », qui ne s'intéressera jamais aux outils numériques, et de tout mettre en œuvre pour favoriser la découverte et l'apprentissage de l'univers numérique. De plus en plus d'équipes des Petits Frères des Pauvres s'emparent du sujet et expérimentent différentes approches d'accompagnement au numérique.



27% des personnes de 60 ans et plus

sont en situation d'exclusion numérique

REPÈRES

LES GRANDS ENSEIGNEMENTS DE L'ÉTUDE

27 % des personnes de 60 ans et plus sont toujours en situation d'exclusion numérique, soit environ 4 millions de personnes. Cette exclusion touche particulièrement les plus de 80 ans et les personnes les plus précaires.

Quel que soit l'âge, quand on est internaute, on utilise régulièrement le numérique. C'est l'excellente nouvelle de l'étude. Quand nos aînés sont connectés, ils utilisent régulièrement le numérique, y compris pour les plus âgés d'entre eux.

Le numérique est vecteur de lien social pour 2/3 des internautes de 60 ans et plus. 61 % des internautes de 60 ans et plus utilisent Internet pour maintenir des liens avec la famille et les proches. Dans un contexte d'évolution des relations familiales liée notamment aux nouveaux modes de vie et à l'augmentation des mobilités, l'exclusion numérique est devenue un facteur aggravant de l'isolement relationnel.

Internautes ou pas, les démarches en ligne posent problème. Près d'un tiers des 60 ans et plus a déjà renoncé à effectuer une démarche en ligne. Les démarches qui suscitent le plus d'abandon sont celles liées aux impôts, aux prestations sociales et à la possession d'un véhicule.

Au-delà du manque de maîtrise, le manque d'intérêt est un frein majeur pour les 60 ans et plus qui n'utilisent pas Internet. L'inutilité d'Internet est ressentie par 68 % des non-internautes de plus de 60 ans contre 6 % pour l'ensemble de la population (Chiffre Baromètre du numérique 2017). Un manque d'intérêt profondément ancré qui génère le peu d'appétence pour bénéficier d'une aide ou d'une formation. Le coût est un frein important pour les personnes qui ont des revenus modestes.



Les Petits Frères des Pauvres offrent une présence aux personnes âgées isolées, quels que soient leur situation et leur lieu de vie (à domicile, en hébergement collectif, à l'hôpital pour des personnes gravement malades ou en fin de vie, en milieu carcéral, en foyer de vieux migrants, en ville et en milieu rural). Par nos actions, nous recréons des liens permettant à nos aînés de retrouver une dynamique de vie. En 2018, grâce à nos 12 295 bénévoles, 14 621 personnes ont pu être accompagnées dans la durée. Au-delà des visites, les Petits Frères des Pauvres offrent aussi une écoute gratuite, anonyme et confidentielle avec le numéro vert Solitud'écoute pour briser la solitude des personnes âgées. En 2018, 17 746 appels ont été traités par la soixantaine de bénévoles engagés à Nantes, Paris et Lyon.

L'ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE ET EN HÉBERGEMENT COLLECTIF EN CHIFFRES

Les Petits Frères des Pauvres, ça m'est très précieux. Avant je ne parlais plus... et c'est Annie, l'une des bénévoles, qui m'a fait faire la première marche après mon opération du fémur. Les Petits Frères des Pauvres, ça me met du baume au cœur. Ils m'ont apporté beaucoup de choses. J'ai dû mal à m'exprimer tellement c'est fort pour moi. Je revis grâce à vous.

Paulette, 87 ans, accompagnée par les Petits Frères des Pauvres de Loire Vignoble (44) depuis 10 ans.

14 621 personnes accompagnées dans la durée en 2018 (+7,3 %)

60 % des accompagnements en 2018 ont eu lieu à domicile

Un accompagnement dure en moyenne **4 ans, 6 mois et 10 jours**

PLUS D'ACCOMPAGNEMENTS DE PERSONNES GRAVEMENT MALADES OU EN FIN DE VIE

En 2018, **2 561 personnes gravement malades ou en fin de vie ont été accompagnées** par les Petits Frères des Pauvres, soit 11 % de plus qu'en 2017. Parallèlement, à la suite de l'interpellation du Comité Consultatif National d'Éthique (CCNE) dans le cadre des États Généraux de la Bioéthique, les Petits Frères des Pauvres ont été auditionnés en mars 2018 et ont émis des propositions pour la future loi de bioéthique, notamment sur la fin de vie. Nous y avons essentiellement défendu la qualité des accompagnements « jusqu'au bout » des personnes âgées isolées, et le rôle primordial de l'investissement de citoyens et de bénévoles auprès d'elles. Nous avons aussi dénoncé le peu de moyens alloués à la mise en œuvre et au développement de soins palliatifs en EHPAD et à domicile.

Dans le cadre de la campagne « On meurt encore mal en France, Réagissons ! », les

Petits Frères des Pauvres - qui font partie du Collectif francilien des accompagnants bénévoles en soins palliatifs - ont mené des actions auprès des parlementaires français pour les sensibiliser sur la question des soins palliatifs. Des livrets d'information sur les dispositifs existants autour de la fin de vie ont été distribués. Une réunion d'information ainsi que des visites de services hospitaliers de soins palliatifs ont été organisées.

Depuis 3 ans, l'Association fait partie du Centre national des soins palliatifs et de la fin de vie (CNSPFN). À ce titre, les Petits Frères des Pauvres ont participé à plusieurs travaux thématiques et notamment au groupe de travail sur le site Internet « parlons fin de vie » qui promeut les directives anticipées et les droits des personnes malades. Dans les Fraternités régionales, des journées d'information ont été organisées pour informer les équipes de bénévoles et personnes accompagnées.

SOLITUD'ÉCOUTE EN CHIFFRES

17 746 appels traités par la plateforme téléphonique Solitud'écoute en 2018

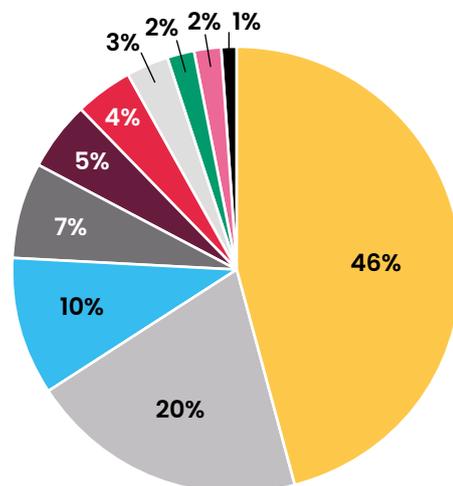
En moyenne, Solitud'Écoute répond à **550 personnes** différentes par mois en 2018

46 % des motifs d'appels concernent l'isolement, l'ennui

4 à 5 bénévoles écoutants sont présents par jour, toute l'année

Chaque bénévole écoute entre **11 et 12** appels par permanence

Les motifs d'appels



- isolement/ennui
- problèmes de santé
- difficultés liées à la vie affective
- échanges sur un contexte positif
- difficultés financières
- en deuil/perte d'un être cher
- maltraitance
- projet suicidaire
- difficultés liées à la vie sexuelle
- hors champs d'action

COLLABORATION RECONDUITE DANS LES FOYERS DE VIEUX MIGRANTS

Depuis une dizaine d'années, des équipes de bénévoles interviennent au sein de foyers pour travailleurs migrants. Ces hommes, qui ont contribué à développer notre pays à partir des années 60, se trouvent aujourd'hui dans une situation d'isolement sévère et de précarité. « Ces hommes sont seuls, très précaires pour la plupart. Ils savent qu'ils peuvent compter sur nous pour un sourire, un café, une aide administrative ou médicale », indique Carmen, bénévole au sein de l'équipe des Petits Frères des Pauvres de Clamart (92). Au sein de foyers Adoma, premier opérateur national de logement accompagné, une trentaine



d'équipes des Petits Frères des Pauvres rencontrent des résidents pour des cafés ou des visites. Des relations se tissent, des activités, sorties et séjours vacances s'organisent. Le 11 décembre à Lyon, Armelle de Guibert, déléguée générale de l'Association et Jean-Paul Clément, directeur général d'Adoma, ont scellé la poursuite de cette collaboration tacitement reconductible chaque année, au sein d'un temps d'échanges avec des migrants résidents, des bénévoles et des salariés.

VOISIN-AGE EN EXPANSION

Voisin-Age est un programme d'action des Petits Frères des Pauvres qui prévient l'isolement de nos aînés en mettant en relation des habitants et des personnes âgées d'un même quartier, en privilégiant la proximité et la réciprocité des échanges. Voisin-Age est présent, à travers une plateforme en ligne, dans **16 villes françaises**, ainsi qu'à l'étranger (Espagne, États-Unis et bientôt en Suisse).

Le partenariat national avec le groupe Malakoff Médéric porte ses fruits, grâce aux « cafés », temps de rencontres avec les adhérents mutualistes, qui amènent de nombreux nouveaux voisins et voisines.

L'année 2018 a été charnière pour le service : tous les lieux où Voisin-Age est présent ont été stabilisés et consolidés. Les Fraternités régionales et l'équipe internationale des Petits Frères des Pauvres ont de nouveau été sensibilisées à son dispositif et aux modalités de son déploiement. Voisin-Age verra aussi prochainement l'arrivée d'une application mobile développée en partenariat avec l'association Entourage et la fondation Abuela.

PRÉSENT DANS
16 VILLES
FRANÇAISES

UNE CONVENTION RENOUVELÉE EN MILIEU CARCÉRAL

Avec plus de **700 visites comptabilisées chaque année**, l'accompagnement des Petits Frères des Pauvres auprès des détenus malades à l'hôpital se poursuit. Alors que la convention triennale entre la Direction de l'Administration pénitentiaire (DAP) et les Petits Frères des Pauvres vient d'être renouvelée, l'accompagnement des détenus isolés en milieu carcéral progresse lentement avec **environ 200 visites par an**. De nouvelles actions devraient prochainement se lancer dans les Fraternités régionales Auvergne-Rhône-Alpes, Banlieues Ile-de-France, Hauts-de-France, Méditerranée, Ouest et Paris.

La participation aux 25^e Journées Nationales Prison en novembre 2018 a permis de dénoncer les conditions de détention des personnes vieillissantes : « *Malgré l'existence de lois, l'accès aux soins et à la protection de la santé en prison continue de poser des problèmes éthiques majeurs (...). La prison devient parfois un lieu de fin de vie.* » Les équipes se sont mobilisées pour animer des débats citoyens à Paris, Rennes et Fresnes.

ENVIRON
900
VISITES
PAR AN

FAVORISER LE LIEN SOCIAL PAR DES ACTIONS COLLECTIVES ET INTERGÉNÉRATIONNELLES



Ne plus se sentir isolé et ne plus subir sa solitude c'est aussi participer à des sorties, fêter Noël, partir en vacances. Les équipes de bénévoles organisent tout au long de l'année des temps pour partager le plaisir d'être ensemble et de se retrouver en favorisant l'intergénérationnel. Pour les personnes âgées c'est faire à nouveau des projets, c'est élargir leur réseau social, c'est vivre et avoir à nouveau des souvenirs.

DES VACANCES POUR TOUS

3 867 personnes âgées ont pu partir au moins une journée en vacances en 2018, dont **2 230 en séjours collectifs**. Les équipes de bénévoles s'attèlent à proposer différentes « formules » de vacances, et s'adaptent aux possibilités et envies des personnes : séjours collectifs dans les maisons des Petits Frères des Pauvres, vacances individuelles, pèlerinage à Lourdes, visites, sorties à la journée....

Pendant l'été, des bénévoles des Etats-Unis, d'Irlande, d'Espagne, de Roumanie et d'Angleterre ont rejoint les équipes à Paris pour aller à la rencontre des personnes âgées qui ne peuvent ou ne veulent pas partir.

L'occasion pour ces bénévoles de pratiquer le français et d'apporter un réel soutien aux bénévoles d'année pour les visites à domicile ou les vacances à la journée, et d'apporter aux personnes un air de voyage à domicile !

2 230 personnes en séjours collectifs

108 personnes en vacances individuelles

1 287 personnes en vacances à la journée

242 personnes parties à Lourdes

60 ans, 60 croisiéristes et un paquebot !

En 2018, une trentaine de personnes accompagnées en situation de handicap embarquait pour une croisière maritime avec les équipes de Marseille. Escortées de 20 bénévoles et de 10 élèves infirmiers volontaires, elles ont « parcouru » pendant quatre jours la Méditerranée, de Marseille à Barcelone en passant par Savone, où des escales leur ont permis de découvrir les villes italiennes et catalanes. Un rêve qui semblait inaccessible pour la plupart d'entre elles. La vie à bord était festive, ponctuée par des repas animés, des spectacles fabuleux, des moments de détente sur le pont supérieur au bord de la piscine... Ce voyage, organisé à l'occasion des 60 ans de l'action marseillaise, a été rendu possible grâce à la forte implication des bénévoles depuis un an et demi et au soutien financier de la Fondation, du groupe AG2R et d'une campagne de *crowdfunding**. Grâce à l'engagement et à la pugnacité des bénévoles, les personnes ont été transportées loin de leur quotidien et de leurs soucis.

* Ou « financement participatif », permet le financement de projets par un grand nombre de personnes, via des plateformes web.

Labellisation 4 handicaps pour le Prieuré-Saint-Pierre

Le **Prieuré-Saint-Pierre, maison de vacances** a réouvert en juin 2018 après quelques mois de travaux et une remise aux normes complète d'accessibilité et de sécurité et reçu le Label « Tourisme et Handicap ». Deux autres maisons Petits Frères des Pauvres bénéficient déjà de ce label.

Les personnes accueillies dans nos maisons de vacances sont de plus en plus nombreuses à présenter des déficiences de divers ordres. L'ensemble du projet a été réfléchi et développé pour répondre aux 4 handicaps majeurs **moteur, visuel, auditif et mental** : Des accès et du mobilier adaptés aux normes handicapées, des barres d'appui, des espaces de circulation, des fauteuils avec dossier large... La signalétique est davantage identifiable : caractères en relief, un contraste de couleurs plus net... les chambres sont identifiées chacune par un chiffre, un nom et un pictogramme. L'alarme sonore a été doublé d'une alarme visuelle.

ACTIONS COLLECTIVES POUR UNE VIE SOCIALE

15 617 personnes ont participé à une activité régulière ou exceptionnelle et à des sorties à la journée. Que ce soit dans des lieux dédiés à l'accueil, dans les maisons ou lors de sorties, les bénévoles et les personnes âgées débordent d'idées : ateliers artistiques, repas, fêtes, sorties culturelles, rencontres, les occasions ont été multiples en 2018.



Du château de Pothières à la maison Villa des Fleurs : rencontres entre générations

4 résidents de la maison de Pothières (21) et 7 collégiens de 12-13 ans de Montbard ont élaboré un projet intergénérationnel en trois actes : d'abord des correspondances écrites, une rencontre autour d'un repas au Château de Pothières et un séjour d'une semaine à la Villa des Fleurs (83). Louise n'en revenait pas : « Ce séjour est passé trop vite, habituellement on « somnole » un peu. Là ce n'était pas le cas, les enfants ont été formidables, et serviables ! ». Une occasion pour se découvrir autrement, pour apprendre le vivre-ensemble, se soucier de l'autre et partager. Zakaria, 13ans, confiait : « Avec les personnes, je suis plus calme, plus « sage ». On s'amuse bien ensemble, ça leur apporte un peu de jeunesse et moi ça me fait penser à quand je serai plus vieux. »

Jardi'Frat pour cultiver son jardin

Après la Baraque à Frat' (camping-car aménagé pour circuler en milieu rural et aller à la rencontre des aînés isolés) l'équipe du Puy-en-Velay (43) a inauguré la première saison de « Jardi'Frat », un potager fraternel cultivé par des personnes accompagnées et des bénévoles sur la commune de Coubon. Ce bout de terrain, prêté à l'équipe au printemps, a permis aux personnes de s'adonner aux plaisirs du jardinage, sortir de chez elles ou juste profiter de la tranquillité du lieu. La récolte leur est revenue intégralement. Des personnes dans l'incapacité d'accéder au jardin avaient aussi leurs parcelles nominatives : elles ont choisi ce qu'elles souhaitaient y voir pousser.

FÊTER NOËL

16 778 personnes ont participé à l'une des fêtes organisées par des bénévoles à Noël.

Parce que les fêtes de fin d'année riment encore davantage, pour les personnes âgées isolées, avec solitude, les Petits Frères des Pauvres s'attachent à recréer la magie des fêtes : des colis de Noël apportés et partagés au domicile des personnes qui ne peuvent se déplacer, des repas collectifs, des goûters et des réveillons pour retrouver la convivialité. Les bénévoles s'adaptent aux attentes de chacun et s'efforcent d'apporter une attention particulière à ces moments : cadeaux personnalisés, mets de fêtes, gourmandises etc.

À Dijon, un Noël concerté et participatif

Partant d'une volonté forte d'impliquer davantage les personnes accompagnées, l'équipe de Dijon (21) a recueilli les attentes des convives pour construire Noël. À l'unanimité, les personnes ont voulu que la fête démarre le 24 décembre à midi pour avoir plus de temps ensemble. De nombreuses activités choisies par les participants ont occupé cet après-midi festif jusqu'en début de soirée : jeux, massages, danses, etc. Les personnes accompagnées ont aidé à la préparation : décoration, installation de la salle, service de l'apéritif... « *Participer c'était pour eux se sentir utiles et être complètement présents à ce moment* », affirme Christine Bricard-Vieu, responsable de l'équipe dijonnaise. Des volontaires d'Unis-Cité ont préparé des petits cadeaux personnalisés et des cartes de vœux pour les personnes âgées.

9 874 repas ou fêtes de fin d'année

3 160 goûters

3 744 colis à domicile



AIDER NOS AÎNÉS À FAIRE FACE À LA VULNÉRABILITÉ



L'isolement social et la solitude entraînent une souffrance considérable pour les plus âgés. A cette souffrance s'ajoutent bien souvent d'autres facteurs amenant les personnes âgées à être plus vulnérables et qui renforcent leur isolement : problèmes d'habitat, de maltraitance, manque de ressources financières...

Les Petits Frères des Pauvres agissent auprès des plus démunis pour lutter contre toutes ces formes de vulnérabilité **en proposant un accompagnement global** :

- Aider à retrouver un toit : l'accompagnement vers le logement des personnes isolées, en habitat précaire, mal logées ou sans domicile fixe.
- Proposer des logements dans des appartements indépendants ou en hébergement adapté dans des maisons Petits Frères des Pauvres adaptées, tout en garantissant un accompagnement relationnel.
- Aider matériellement et financièrement les plus démunis, en complément des organismes publics et partenaires.
- Protéger les personnes fragilisées par des dispositifs de prévention / réaction : lutte contre la maltraitance des personnes âgées, plan canicule.

En 2018

889 personnes
ont été accompagnées
vers le logement

1 320 personnes
ont pu bénéficier
de la sécurité d'un toit
dans une maison PFP

**2 millions
d'euros**
d'aides financières
ont été octroyées

AIDER À RETROUVER UN TOIT

ACCOMPAGNER VERS LE LOGEMENT

Des personnes âgées en situation de grande précarité peuvent se retrouver en situation d'isolement et sans domicile fixe, en habitat précaire ou mal logées : des équipes spécifiques, salariés et bénévoles, offrent un accompagnement global (aides aux ressources, logement, santé...), en lien avec des partenaires externes médico-sociaux.

Le parcours vers le logement expliqué par Mustapha Djellouli, chef de service à Paris : « *Les personnes qui vivent à la rue, qui ont plus de 50 ans, qui sont isolées et totalement démunies, ont besoin de parler et elles ont surtout besoin d'être écoutées. Elles savent que les bénévoles vont leur prêter une oreille attentive, un*

accompagnement personnalisé peut alors débiter. Cet accompagnement se traduit par une mise à l'abri dans une chambre d'hôtel avant d'atteindre une autonomie plus grande et d'envisager un véritable logement. Une personne qui a connu la rue pendant plusieurs années, doit pouvoir aussi remettre à jour le volet administratif, les demandes de logement social, les questions de santé... Une fois que la personne est prête, avec cet accompagnement préalable qui dure au moins 6 mois, on peut déposer un dossier pour envisager un relogement et continuer à accompagner la personne au sein de son nouveau logement. C'est un travail de longue haleine qui peut se faire sur plusieurs années. »

ACCOMPAGNER DANS LE LOGEMENT

Promouvoir l'inclusion sociale en permettant aux personnes en situation de grande précarité de retrouver un logement pérenne.

- Des lieux pour se poser et se reposer : accompagner les personnes sans domicile fixe ou en habitat précaire dans la construction d'un projet de vie stable (des maisons d'hébergement transitoire).
- Accéder à un logement autonome tout en évitant de se retrouver en situation d'isolement (des maisons sous forme de résidence sociale ou de pension de famille).

2018 a été marqué par la création pour la première fois d'un centre d'accueil hivernal pour femmes au château de Morainvilliers dans les Yvelines (78). Durant 4 mois et demi, le château a mis ses 18 chambres à la disposition de femmes de plus de cinquante ans et sans domicile fixe. Dispositif financé à 100% par l'État, il s'agit aussi du premier site hivernal accueillant en priorité des femmes de cet âge, après une première expérience menée en 2016 au même endroit pour l'accueil de migrants. « *Il s'agit d'une solution temporaire de mise à l'abri avec une prestation de trois repas par jour et un travailleur social* » Jean-Pierre, salarié des Petits Frères des Pauvres, qui les accompagne.

Après avoir vécu dans la rue, je me trouvais dans un foyer d'urgence. Je partageais ma chambre avec cinq personnes, toilettes et douches étaient collectives. C'était la galère ! Un jour, suite à une réunion dans le foyer, j'ai découvert Les Petits Frères. Ils m'ont parlé d'une Pension de Famille qui était en construction. Quand j'ai compris que je pouvais avoir mon propre logement je n'y croyais pas. Puis le grand jour est arrivé : l'animateur de la maison m'a aidé avec mes valises. La première nuit, c'était incroyable car l'insécurité de partager la chambre, m'empêchait de dormir depuis des mois. Quand je me suis réveillé, j'ai réalisé : j'étais chez moi, il y avait une salle de bain et une cuisine et j'étais en sécurité. La vie collective de la Pension de Famille avec les autres résidents et les bénévoles m'a tout de suite captivé. J'ai trouvé ma place, je me sens entouré, rassuré.

Gilbert, un résident de la pension de famille « La Gaîté », Paris (75)



Promouvoir des habitats alternatifs en permettant à la personne âgée de choisir son lieu de vie pour vieillir

- Contribuer au maintien à domicile (hébergement temporaire).
- Offrir des logements dans de petites structures à taille humaine, moins de 25 places (petites unités de vie, résidence autonomie)

L'hébergement temporaire expliqué par Sylvie Chanson, directrice de la maison Ker Péheff à Damgan (56). « Pour une durée d'une semaine à plusieurs mois, ces séjours favorisent le soutien à domicile, en répondant aux personnes en situation d'isolement qui ont besoin de repos, d'une convalescence, d'un soutien aux aidants ou de répondre à des situations d'urgence en matière d'hébergement (logement précaire, travaux de réaménagement, logement isolé...). Un séjour au sein de la maison assure aux personnes accueillies un accompagnement de tous les jours et adapté à chaque résident. »

LOI ELAN ET HABITAT INCLUSIF

Le 23 novembre 2018 a été adoptée la Loi Elan. Cette loi a pour ambition, selon le gouvernement, de favoriser la construction de nouveaux logements. Les Petits Frères des Pauvres se félicitent de l'article 129 qui institue le concept d'Habitat Inclusif pour les personnes âgées et les personnes en situation de handicap. Il s'agit de tous ces petits lieux de vie, à la frontière du domicile classique et de l'établissement, que les Petits Frères des Pauvres promeuvent depuis si longtemps. 90 % des personnes de plus de 70 ans disent ne pas vouloir entrer dans un EHPAD mais rester à leur domicile dans de bonnes conditions. Malheureusement, il n'est pas toujours possible, quand l'âge venant, avec la solitude qui augmente et des déplacements plus difficiles, de pouvoir rester à son domicile.

Domiciles regroupés, colocation, béguinage, ces lieux de vie alternatifs sont nombreux même si on en parle peu. La loi Elan leur donne la reconnaissance nécessaire pour inciter à leur développement.

Depuis 2015, les Petits Frères des Pauvres animent, avec l'association Mr Vincent, le collectif « Habiter Autrement », qui rassemble les promoteurs de l'habitat alternatif à destination de personnes âgées.

A ce titre, l'Association est membre de l'Observatoire National de l'Habitat Inclusif mis en place par le gouvernement fin 2017. Les Petits Frères des Pauvres ont pu contribuer à la réalisation des textes et nourrir la réflexion nationale sur ces sujets essentiels.

Je suis arrivé ici grâce à l'assistante sociale et le SAMU social. Lorsque je suis rentré de la Thaïlande, fauché après 25 ans passés là-bas, je suis arrivé à l'aéroport de Orly, je me suis adressé aux agents. Je leur ai dit que: « j'ai pas où aller ! », ils m'ont orienté vers la Croix-Rouge où je suis resté quatre nuits pour m'abriter. C'était dur, j'ai dormi assis, la tête sur la table, après une personne m'a parlé de l'association : « L'ami du pain ». Je suis passé les voir. Je mange et je dors, mais la journée je suis dehors. J'étais bien jusqu'au jour où je suis tombé malade. Ils m'ont envoyé à l'hôpital où j'ai passé quelques jours. Une assistante sociale vient me voir, on a parlé, elle m'a dit que je peux pas retourner dans la rue. Elle m'a orienté vers le SAMU SOCIAL et ils m'ont ramené dans un hôtel où j'ai passé cinq ans et quatre mois. Là au moins j'ai une douche et toilettes dans ma chambre. Après ils m'ont emmené chez les Petits Frères des Pauvres à Vincent Compoint Paris 18^{ème} puis à la Jonquière Paris 17^{ème} pour avoir un domicile fixe et une adresse. L'accueil ici a été chaleureux, entouré du personnel, et du directeur. Les autres personnes qui étaient dans le même cas que moi ou presque étaient chaleureuses aussi. On mange très bien, je participe aux ateliers, ou voyage on passe des moments agréables ; je suis très content d'être ici.

*Mr Christian RIMBEUF
Résident maison « La Jonquière (Paris)*

AIDER MATÉRIELLEMENT ET FINANCIÈREMENT

L'accompagnement est essentiellement relationnel, mais face aux situations concrètes vécues par les personnes, les équipes peuvent apporter aide et protection : les aider à accéder aux services, à la citoyenneté et à la sécurité, en les accompagnant dans leurs démarches, en apportant une aide individuelle appropriée en cas de besoin, en luttant contre la maltraitance, en participant à des actions de prévention...

AIDER LES PLUS DÉMUNIS

En 2018, ce sont plus de 2 millions d'euros d'aides diverses qui ont été octroyées à des personnes en situation de détresse financière ou connaissant des difficultés momentanées.

Nos équipes sont amenées à demander **des aides ponctuelles** pour les personnes que nous accompagnons, dès lors que leur situation matérielle devient problématique : impossibilité de payer une chambre d'hôtel, de se meubler dans un nouveau logement, de changer un appareil électroménager en panne, de se nourrir, etc.

Le fonds d'aide à la personne peut être sollicité pour des aides à plus long terme, d'une durée allant d'un à dix ans. Ces aides constituent une solution pour assainir une situation financière ou faire la jonction, en attendant par exemple une régularisation ou le déblocage d'une aide légale, comme une pension. Elles peuvent également être mobilisées au profit de personnes ne pouvant assumer l'intégralité du coût d'un EHPAD ou du forfait hôtelier en cas d'hospitalisation.

REPÈRES

DES DEMANDES SIMPLES QUI CACHENT DES SITUATIONS COMPLEXES

C'est l'histoire d'une femme de 75 ans renvoyée chez elle après une courte hospitalisation. Les vitres de son appartement avaient été brisées pour permettre aux pompiers de la secourir. L'appartement est glacé, ouvert à tous les vents. C'est sa jeune voisine qui nous alerte, elle a d'abord contacté la Mairie mais qui ne pouvait rien faire avant le lundi et on était vendredi. Avant 19 heures, ce même jour, grâce au travail de l'équipe dédiée à cette action (3 personnes dont 2 bénévoles), les vitres étaient changées et l'appartement réchauffé par un vrai radiateur. La jeune voisine est devenue bénévole depuis !

Des personnes âgées qui ne sont pas accompagnées par une équipe des Petits Frères des Pauvres ont pu recevoir **une aide financière exceptionnelle** pour les aider à faire face à une situation de détresse momentanée. C'est toujours un besoin vital qui génère ces demandes : se soigner, s'alimenter, se maintenir dans son logement, y vivre dans des conditions dignes, mais il s'agit également parfois de régulariser des situations financières devenues inextricables, rétablir des droits, d'apurer des situations d'endettement.

Plus de 5 tonnes **de denrées alimentaires** ont été distribuées par l'équipe du Manier à Marseille (13) à 69 personnes.

PROTÉGER LES PERSONNES FRAGILISÉES

LUTTER CONTRE LA MALTRAITANCE DES PERSONNES ÂGÉES

Les Petits Frères des Pauvres, par leur expérience peuvent témoigner des multiples visages de la maltraitance. La cellule appui conseil s'attache à la souffrance vécue par les personnes âgées victimes de ces situations et cherchent des solutions, avec le soutien des bénévoles et des salariés, en y associant autant que possible les partenaires. En 2018, la cellule appui conseil aura été saisi pour **27 nouvelles situations**, et suivi 2 situations commencées en 2017.

55% de ces situations ont été avérées et concernaient essentiellement des maltraitements financiers, au domicile des personnes et signalées pour la plupart par le réseau des bénévoles.

27
SITUATIONS
AVÉRÉES

Constat de la cellule appui conseil : proches violents, un autre visage de la maltraitance

Très médiatisée car souvent spectaculaire, la violence en EHPAD provoque, à juste titre, une vive indignation. Les chiffres de la Fédération 39 77* nous invitent pourtant à pousser plus loin notre regard pour le porter vers le domicile.

73%
DES FAITS
SIGNALÉS

s'y déroulent et l'auteur présumé est souvent un proche. Des conflits anciens, larvés, avec des dynamiques familiales complexes créent les conditions d'émergence d'une violence envers le parent, isolé, qui avance en âge et perd en autonomie. Nous observons également la progression de cohabitations non désirées entre des personnes âgées contraintes d'héberger leurs enfants ou petits-enfants. Souvent sans revenus et en proie à des difficultés multiples, ceux-ci reviennent habiter chez leurs aînés qui se retrouvent pris en étau. Les bénévoles, témoins de véritables détresses, deviennent alors des intermédiaires de confiance. Parce que la violence intrafamiliale est très douloureuse, l'approche de ces situations épineuses suppose de la prudence et de la mesure. Un travail partenarial et interdisciplinaire se révèle indispensable et la cellule appui conseil de l'association reste le dispositif privilégié de soutien pour adopter la posture la plus appropriée dans chaque situation.

SE PRÉPARER ET AGIR EN CAS DE CANICULE

Depuis 2004, les Petits Frères des Pauvres sont engagés dans le Plan National Canicule, les bénévoles sont d'autant plus vigilants pendant les fortes chaleurs et travaillent en coordination solide avec les services de l'Etat (ARS et préfectures). En cas de forte canicule et pendant les séjours vacances, les bénévoles portent une attention particulière aux plus fragiles de nos aînés et appliquent des principes simples de protection.

* Numéro national destiné aux témoins et victimes de maltraitances.

MALADIE D'ALZHEIMER ET AUTRE MALADIES APPARENTÉES

Du théâtre pour mieux comprendre la maladie d'Alzheimer

« Vous avez dit Maladie d'Alzheimer... Comme c'est étrange ! », c'est le titre de la pièce créée par la compagnie «Poussières de Vie Poussières de Rire». Proposée à tous les bénévoles avec plus de 14 représentations, elle a été jouée sous la forme d'un théâtre-forum. Ce format innovant et ludique permet d'interagir avec le spectateur. Les comédiens improvisent, interagissent avec le public et le font participer autour de problématiques sociétales. Cette technique permet de véritables actions de sensibilisation, des prises de conscience fortes. L'objectif : sensibiliser et dédramatiser les situations d'accompagnements relevant de la maladie d'Alzheimer.

Une offre de séjour étendue au Prieuré-Saint-Pierre à Vertou (44), maison des Petits Frères des Pauvres

Le **Prieuré-Saint-Pierre** a réouvert en juin 2018. Des remises aux normes en vigueur ont permis d'améliorer les conditions d'accueil. L'équipe de maison a saisi l'opportunité des travaux pour réfléchir à un nouveau projet d'établissement : au-delà des traditionnels séjours de vacances proposés aux personnes accompagnées et à des groupes extérieurs, l'équipe peut désormais accueillir de façon adaptée les personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer ou apparentées. **2 offres de séjours sont aujourd'hui possibles : l'accueil de couple « aidant-aidé » et l'accueil de groupes pour un séjour d'aide au répit.**

Certaines chambres communiquent entre elles afin de permettre l'accueil de couple « aidé-aidant » et de groupes « aide au répit ».





Par leur voix, les Petits Frères des Pauvres incitent la société à changer de regard sur la vieillesse, témoignent de situations inacceptables vécues par les personnes âgées les plus fragilisées et alertent les pouvoirs publics sur la nécessité d'agir pour lutter contre l'isolement de nos aînés. Alors que la transition démographique est devenue un enjeu majeur, 2018 a été une année très riche pour porter la parole des personnes âgées, inciter à une société plus inclusive et favoriser l'engagement citoyen.

MOBILISER AUTOUR DU 1^{ER} OCTOBRE, JOURNÉE INTERNATIONALE DES PERSONNES ÂGÉES

UN RAPPORT POUR DÉNONCER L'EXCLUSION NUMÉRIQUE DES PERSONNES ÂGÉES

Toujours attentifs aux évolutions de notre société, les Petits Frères des Pauvres ont publié fin septembre, avec le soutien financier de leur Fondation, un rapport consacré à l'exclusion numérique de nos aînés. Dans un monde ultra connecté, où de plus en plus d'actes du quotidien (démarches administratives, achats, prises de rendez-vous, contacts avec les proches...) passent par les outils numériques, il a semblé essentiel de rappeler que 27 % des 60 ans et plus n'utilisent toujours pas internet.

Une situation inacceptable alors que le rapport révèle également que le numérique est pour nos aînés un vecteur de lien social. Les Petits Frères des Pauvres ont souhaité alerter sur ce risque aggravant d'isolement en présentant 14 recommandations pour permettre à nos aînés encore éloignés des nouvelles technologies de ne pas rester au bord du chemin numérique.

La qualité de ce rapport a été saluée par de nombreux professionnels du secteur des personnes âgées comme du numérique et il a suscité l'engouement des médias (+ 50,3 % par rapport à notre étude 2017), avec des retombées nationales très qualitatives :

Le Monde, Aujourd'hui en France, une dépêche AFP qui a été très relayée, *Le Figaro, Libération, Europe 1...* ainsi que dans les médias spécialisés dans les nouvelles technologies. Le rapport a été également envoyé à une centaine de parlementaires intéressés par le sujet et les Petits Frères des Pauvres ont été reçu au Secrétariat d'état au numérique.

Les Petits Frères des Pauvres sont également sollicités par différentes structures (conseils départementaux, groupes de réflexion sur l'e-inclusion) pour présenter les conclusions du rapport et les spécificités de l'exclusion numérique de nos aînés.

UNE NOUVELLE ÉDITION DES FLEURS DE LA FRATERNITÉ

Pour la 10^{ème} année consécutive, les bénévoles des Petits Frères des Pauvres se sont mobilisés avec l'opération Les Fleurs de la fraternité dans près de 220 villes. Une mobilisation à laquelle Natasha St-Pier a participé en distribuant des roses aux passants dans le 11^{ème} arrondissement de Paris. Des partenaires ont également rejoint l'opération : Monoprix, Lulu dans ma rue et L'UNCCAS. Pour la première fois, les Fleurs de la fraternité ont

été distribuées dans les Antilles grâce à la mobilisation du CCAS de Marie-Galante. Bien sûr, au-delà du geste symbolique et gratuit, l'objectif de cette opération est de sensibiliser le grand public à l'isolement de nos aînés et de susciter l'engagement citoyen.

NATASHA ST-PIER, UNE ARTISTE ENGAGÉE CONTRE L'ISOLEMENT DE NOS AÎNÉS

C'est le 1^{er} octobre, Journée internationale des personnes âgées, qu'a choisi Natasha St-Pier pour annoncer son engagement pour une année auprès des Petits Frères des Pauvres afin de porter à leurs côtés celle des aînés isolés, une cause qui la touche. Un engagement officialisé lors d'une conférence de presse où la chanteuse canadienne a présenté « *Nous sommes* », un single inédit au profit de l'association. Natasha St-Pier a également rencontré durant l'été des bénévoles et des personnes accompagnées de l'équipe de Mimizan dans les Landes. Elle a offert des places de concerts pour les personnes accompagnées et les bénévoles tout au long de sa tournée et a participé à un spécial « N'oubliez pas les paroles » sur France 2 au profit de l'Association.

DÉFENDRE LES CONDITIONS DE VIE DE NOS AÎNÉS

GRAND ÂGE ET AUTONOMIE

Depuis de nombreuses années, les Petits Frères des Pauvres agissent au sein des hébergements collectifs pour personnes âgées. La présence des bénévoles auprès des résidents, en complément du travail du personnel, est essentielle pour pallier l'isolement relationnel et la solitude qui sévissent trop souvent dans ces structures. C'est à ce titre que nous avons soutenu début 2018, le combat des personnels des EHPAD, qui alertaient sur la situation actuelle ne leur permettant plus d'avoir le temps et les moyens nécessaires d'assurer l'accompagnement et les soins dans le respect de la dignité des personnes, qui ont de plus en plus besoin d'être aidées dans leur autonomie.





Les Petits Frères des Pauvres se sont bien évidemment investis dans la concertation Grand âge et autonomie lancée par Agnès Buzyn, ministre des Solidarités et de la Santé le 1er octobre 2018. Des représentants de l'association ont ainsi participé à deux des groupes de travail mis en place (atelier 2 « Panier de biens et services et reste à charge » et atelier 9 « Cadre de vie et inclusion sociale ») et ont été auditionnés par Dominique Libault, le pilote de la concertation pour porter la voix des aînés les plus isolés et démunis et faire des propositions.

Des équipes de bénévoles se sont aussi mobilisées pour permettre aux personnes accompagnées de participer à la consultation citoyenne pour faire part de leurs attentes et de leurs souhaits concernant la place de nos aînés dans la société.

PAS DE MESURE POUR NOS AÎNÉS DANS LE PLAN PAUVRETÉ

En septembre, les Petits Frères des Pauvres ont déploré que les personnes âgées soient les grands oubliés du « plan Pauvreté » et qu'aucune mesure complémentaire envers nos aînés les plus précaires n'ait été intégrée dans la stratégie gouvernementale.

A cette occasion, l'association a rappelé qu'elle espérait que l'annonce d'une réflexion sur la refonte des minima sociaux puisse être l'occasion de sortir les personnes âgées d'un minimum vieillesse sous le seuil de pauvreté.

CONTRE LA HAUSSE DES FRAIS DES MAJEURS PROTÉGÉS

Alertés par des personnes accompagnées et des bénévoles sur l'augmentation des frais à la charge des bénéficiaires d'une mesure de protection juridique (tutelle et curatelle), les Petits Frères des Pauvres se sont associés à l'UNAPEI (première fédération d'associations française de représentation et de défense des intérêts des personnes handicapées intellectuelles et de leurs familles) pour dénoncer une réforme comptable qui pénalise les personnes vulnérables, aux conditions de vie déjà difficiles. Pour les Petits Frères des Pauvres, c'est une nouvelle mesure qui s'est ajoutée à celles des derniers mois qui participent d'une précarisation renforcée des personnes âgées qui disposent déjà de revenus très modestes: baisse des APL en 2017, non revalorisation en 2018, hausse morcelée du minimum vieillesse.

PROMOUVOIR LES FORMES ALTERNATIVES D'HABITAT

Pour contribuer à la stabilité des personnes âgées chez elles en respectant leur choix de vie, les Petits Frères des Pauvres sont promoteurs du maintien à domicile et ont toujours proposé des formes d'accompagnement novateur, alternatives aux établissements d'hébergement: accueil temporaire dès les années 70, Petites Unités de Vie, pensions de famille dans les années 90. Pionniers dans les solutions d'habitat alternatif, les Petits Frères des Pauvres ont ouvert en 2016 une « colocation Alzheimer » à destination de personnes vulnérables.

Les Petits Frères des Pauvres ont particulièrement contribué à la rédaction de l'article 129 de la loi ELAN (loi portant évolution du logement, de l'aménagement, du numérique publiée le 24 novembre 2018) sur l'habitat inclusif à destination des personnes âgées et des personnes en situation de handicap. Cet article de loi est un premier pas pour la reconnaissance de formes d'habitat alternatif entre le domicile ordinaire et l'établissement.

Les Petits Frères des Pauvres travaillent maintenant avec les services de l'Etat sur un cahier des charges qui rappellera les fondamentaux de ce type d'habitat et sur un décret qui précisera les modalités de versement d'un forfait habitat inclusif pour financer la coordination et l'animation de ces lieux de vie.

De grands médias nationaux, comme l'Express ou France 5 ont en 2018 porté une attention particulière aux solutions innovantes d'habitat, qui apportent plus de choix entre le domicile et l'EHPAD. La Maison du Thil à Beauvais, qui accueille 7 locataires a fait l'objet de nombreux reportages. C'est en

effet une des rares « colocation à responsabilité partagée » développée en France pour aider les personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés et dont le fonctionnement inclut les malades, les familles, des salariés et des bénévoles, favorise l'ouverture sur l'extérieur et un cadre de vie stimulant, respectant le rythme de chaque personne.

Face aux enjeux démographiques et à la longévité accrue, les Petits Frères des Pauvres sont persuadés que l'offre d'habitat ne peut se résumer au maintien à domicile classique ou à l'entrée en EHPAD. Il est plus qu'urgent de proposer un réel choix afin de répondre aux besoins et attentes des personnes âgées avec des solutions alternatives, variées, favorisant le maintien de leurs liens sociaux, au cœur de la cité.



NOTRE PRÉSENCE DANS LES MÉDIAS

Pour la première fois en 10 ans, les retombées média sont supérieures à 3 000 occurrences et connaissent une progression de plus de 11 % par rapport à 2017.



retombées
TÉLÉS
(9h51)



retombées
RADIOS
(9h32)



articles de
PRESSE



publications
WEB



PAROLES DE RÉSIDENTS, PAROLES DE RÉSISTANTS

Entre avril et septembre 2018, 97 témoignages de personnes résidentes d'EHPAD, âgées de 59 à 99 ans, accompagnées par les Petits Frères des Pauvres, ont été recueillis dans toute la France. La lecture minutieuse des paroles recueillies auprès des résidents a permis de mettre en exergue des verbatims touchants, poignants, critiques, parfois résignés, quelquefois amusés. Les résidents sont le plus souvent d'une grande bienveillance avec le personnel, aucun ne se dit dupe de la dureté du travail et du manque d'effectif qui ne favorisent pas « la bienveillance » telle qu'elle a été définie par l'HAS (Haute autorité de santé) et qui, chaque jour, se révèlent avec plus ou moins de violence ou d'âpreté dans leur quotidien de résident.

Si les résidents sont globalement satisfaits des animations quand elles sont intéressantes et régulières, de la présence bienvenue des bénévoles, les critiques se font plus incisives quand des sujets comme le choix du lieu, la vie en communauté, la nourriture, la toilette, la liberté d'aller et venir, le rythme de vie sont évoqués.

À partir de toutes ces paroles accueillies et recueillies, les Petits Frères des Pauvres ont pris le parti de mettre en avant ces thèmes pour nourrir la réflexion sur la place de nos aînés dans la société. Et face à la richesse

des témoignages, à leur profondeur, c'est rapidement devenu une évidence : la parole de nos aînés avait toute sa place pour être portée publiquement et venir étoffer la grande concertation nationale.

Intitulé « Paroles de résidents, paroles de résistants », ce plaidoyer a été présenté à l'occasion d'une conférence de presse organisée début décembre à la Maison Yersin dans le 13^e arrondissement de Paris, une polystructure inédite qui abrite 3 établissements, une pension de famille, une petite unité de vie et une résidence autonomie gérées par l'association de gestion des établissements des Petits Frères des Pauvres. Malgré une actualité sociale chargée, la conférence de presse a réuni plus d'une dizaine de journalistes de la presse généraliste comme spécialisée pour prendre connaissance des paroles recueillies, des préconisations des experts des Petits Frères des Pauvres, de l'éclairage du sociologue Bernard Ennuyer et des témoignages de 4 personnes accompagnées qui avaient souhaité s'exprimer en direct pour évoquer leurs conditions de vie en EHPAD. Les Petits Frères des Pauvres ont également transmis ce plaidoyer aux acteurs de la concertation Grand Age et autonomie et à des parlementaires qui s'investissent sur cette thématique.



PARTENARIATS

Les Petits Frères des Pauvres remercient chaleureusement
l'ensemble de ses partenaires entreprises, mais aussi
institutionnels et associatifs, pour leur fidélité et leur soutien



Remise de chèque par Monoprix à l'occasion du Black Friday



Dans le cadre de son expérience solidaire, **AXA Atout Cœur** a mis à disposition deux salariées auprès des équipes de l'Association de Gestion des Etablissements des Petits Frères des Pauvres (PFP-AGE), ainsi que de l'équipe bénévole de Rouen. Durant ces mécénats de compétences, une première salariée a travaillé à la modernisation des outils RH tandis que la seconde relaie la secrétaire bénévole, organise sorties et activités...

ALLIANZ IARD a proposé aux Petits Frères des Pauvres de signer une convention cadre permettant la mise en œuvre de mécénats de compétences. En 2018, un collaborateur a ainsi débuté son activité à Lille sur différentes missions : en particulier de soutien/relais à l'animation d'un outil informatique interne (Kiosque), soutien à la gestion locative de l'équipe bénévole qui s'occupe des publics en précarité...



ATOS, leader international de la transformation digitale, propose à ses salariés en fin de carrière de mettre leurs compétences au service d'une association qui œuvre dans les domaines de l'éducation, de l'intégration sociale, de la digitalisation et de la santé. Nous avons intégré à l'équipe parisienne de Montparnasse, Marc, un collaborateur d'Atos qui nous aide à la préparation de Noël et aux vacances destinées aux bénéficiaires de l'Association. Marc apporte ses compétences et son soutien à une Coordinatrice de Développement social. Il contribue ainsi à développer ces moments forts pour l'association.



La Fondation Monoprix a pour mission de rompre l'isolement et la solitude en milieu urbain et de donner accès aux biens de première nécessité aux personnes le plus dans le besoin. Depuis 2016, nos deux organisations se mobilisent pour l'opération les fleurs de la Fraternité, le 1er octobre – journée internationale des personnes âgées : les équipes de bénévoles et les directeurs de magasins ont pu convenir ce jour-là d'un partenariat local, qui consistait à permettre aux équipes de bénévoles de s'installer devant les magasins, ou à l'intérieur pour certains, pour distribuer les fleurs de la fraternité.

Fondation



La Fondation Orange avec le dispositif Temps Partiel Seniors (TPS), propose à ses salariés en fin de carrière d'effectuer une mission de mécénat de compétences en mettant leur savoir-faire au service d'une association d'intérêt général partenaire de la Fondation Orange. C'est dans ce cadre que 8 salariés ont été mis à disposition des Petits Frères des Pauvres en 2018, où ils ont effectué différentes missions : soutien à la plateforme bénévolat à l'accueil, ou pour des missions administratives. La durée d'engagement des salariés s'étend de 1 à 3 ans de mécénat. Les Fraternités régionales Paris, Banlieues-Île-de-France, Occitanie et Auvergne-Rhône-Alpes ont bénéficié de ce dispositif.



La Fondation de l'Orangerie est une fondation créée par BNP Paribas Wealth Management pour accompagner les volontés philanthropiques de ses clients. Grâce à ses donateurs, elle soutient des projets qui s'inscrivent dans son objet social : la préservation et la transmission des patrimoines et des savoirs. Elle nous accompagne dans le projet de développement d'une plateforme numérique de formation à distance et dans la mise en œuvre d'une étude des effets de l'accompagnement par les équipes de bénévoles des Petits Frères des Pauvres.



Innocent est partenaire des Petits Frères des Pauvres depuis plus de 12 ans à travers l'opération « Mets ton bonnet ». L'enthousiasme et la motivation des tricoteuses et tricoteurs ont permis de dépasser le nouvel objectif, puisque ce sont 522 456 petits bonnets qui ont coiffé les petites bouteilles de smoothies vendues pendant le mois de février 2018. Grâce à eux et aux acheteurs solidaires, l'opération « Mets ton bonnet 2018 » a remporté un franc succès.

Malakoff Médéric Humanis, acteur paritaire et mutualiste à but non lucratif, est le leader de la protection sociale en France. Partenaire de toutes les entreprises, le Groupe contribue à leur performance et au bien-être de leurs salariés à travers des services innovants. Malakoff Médéric Humanis accompagne également les salariés dans leur passage à la retraite, et les retraités afin qu'ils puissent, au-delà de l'entreprise, développer leur nouveau projet de vie. Face aux aléas de la vie, Malakoff Médéric Humanis s'engage à accompagner durablement ses clients et à les protéger chaque jour : prévention santé, emploi, vieillissement, dépendance, aide, endettement, handicap, le Groupe propose des solutions répondant aux besoins de tous. L'action sociale tient une place de choix dans l'engagement solidaire du Groupe auprès des publics les plus fragiles. C'est pourquoi, en 2018, Malakoff Médéric Humanis a soutenu le programme d'action développé par les Petits Frères des Pauvres : Voisin-Age. Ce partenariat prenait la forme d'un soutien financier mais aussi l'organisation d'actions de promotion du dispositif auprès de leurs bénéficiaires afin qu'ils s'engagent en tant que « voisins » ou « voisines ».

MONOPRIX

Étant sensible aux actions contre l'exclusion sociale, **Monoprix** a souhaité apporter son soutien et son concours aux Petits Frères des Pauvres pour ses actions de Noël. À l'occasion de son opération Black Friday en 2018, Monoprix a reversé aux Petits Frères des Pauvres 1% du chiffre d'affaires réalisé le 23 novembre sur les produits mode.

Paris en compagnie : un nouveau dispositif pour favoriser la mobilité des personnes âgées expérimenté par La Mairie de Paris en 2018. Ce nouveau service médicosocial a été lancé en partenariat avec Lulu dans ma rue, la Maison des aînés et des aidants Centre Paris Saint-Jacques et l'association de gestion des établissements des Petits Frères des Pauvres.

Shopmium

Depuis 2013, **Shopmium** propose aux utilisateurs de l'application smartphone éponyme de soutenir les Petits Frères des Pauvres en leur reversant le montant des remises obtenues suite à leurs achats de produits de grande consommation.

SNCF
fondation

À raison d'une journée par mois durant 2 ans, la **Fondation SNCF** a permis la mise à disposition d'une salariée qui a débuté son mécénat de compétences en 2017. C'est au sein de l'équipe du XVII^e arrondissement de Paris qu'elle effectue ses missions : aide à la comptabilité, participation à des visites de personnes âgées et recherche de lieux adaptés à des sorties ; une collaboration aussi enrichissante pour la collaboratrice qu'appréciée par l'équipe bénévole.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

BANQUE FRANÇAISE MUTUALISTE

La Société Générale et la Banque Française Mutualiste proposent à leurs clients de reverser tout ou partie des intérêts de leurs livrets d'épargne aux Petits Frères des Pauvres. Elles s'engagent aux côtés de leurs clients en abondant de 10 % le montant de leurs dons. La Société Générale propose une carte bancaire aux couleurs des Petits Frères des Pauvres parmi ses cartes « collection caritative ». À chaque paiement effectué avec cette carte, la Société Générale verse 5 centimes à notre association.

UNCCAS
Union Nationale
des Centres Communaux d'Action Sociale

L'Union Nationale des Centres Communaux d'Action Sociale représente plus de 4 000 CCAS/CIAS adhérents. Pour l'opération « les fleurs de la fraternité », le 1^{er} octobre, les CCAS ont rejoint des équipes des Petits Frères des Pauvres sur le terrain, ou ont distribué des fleurs de la fraternité là où les Petits Frères des Pauvres n'étaient pas présents, et pris le relais pour porter l'événement sur leur territoire. Ce sont 3 CCAS qui ont rejoint nos bénévoles, et 10 ont porté l'opération, dont un CCAS à La Réunion. Une mobilisation commune qui fait sens.



Participation d'un CCAS de Guadeloupe à l'opération des Fleurs de la fraternité

Merci également à :
Cylande, Foodchéri, Microdon, Seppic, Wavestone, BNP PARIBAS, Médiamétrie, I loge you

Copyrights photos :

Jérôme Coton

Couverture, p. 20 bas, p. 21 bas/gauche, p. 41

Serge Torrione

p. 5, p. 10, p. 15 bas, p. 18 haut et bas, p. 33 haut, p. 37, p. 49

Les Petits Frères des Pauvres

p. 6, p. 7/Janvier haut, p. 7/Mars, p. 8/Juillet, p. 9/Octobre,
p. 9/Novembre, p. 13, p. 20 haut, p. 21 milieu/gauche, p. 22
milieu et bas, p. 28 bas, p. 29 haut et bas : Barbara Bringuier,
p. 30, p. 40, p. 48, p. 52, p. 55, p. 57

Labadié :

p. 7/Janvier bas

Hakan Sağıroğlu

p. 8 Mai

Jean Luc Luyssen

p. 9/Décembre, p. 53

Véronique Chesnel

p. 14, p. 38

JL Courtinat

p. 15 haut, p. 17, p. 21 haut et bas/droite, p. 22 haut, p. 23, p. 26,
p. 27, p. 28 haut, p. 31, p. 32, p. 33 bas, p. 36, p. 44, p. 46, p. 50

Virginie Hérail

p. 35

Zacot

p. 42, p. 43

JL Labarre

p. 51

Copyright carte :

Georges Chagny p. 24

**PETITS FRÈRES
DES PAUVRES**

Non à l'isolement de nos aînés



Lieu d'accueil et d'animation national

19 cité Voltaire - 75011 Paris

Tél.: +33 (0)1 49 23 13 00

www.petitsfreresdespauvres.fr